

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Printemps 2025 - N° 60



UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE
LA CONSTRUCTION



Commune de
Plessé



www.commune-de-plesse.com

LA GAZETTE DE PLESSÉ

PRINTEMPS 2025 - N° 60

Le sommaire

Vie Communale / p4

- État-civil
- Titularisation
- Bien vivre à Plessé
- Zoom sur les travaux en cours
- EHPAD
- Retour sur les inondations
- Correspondance de presse: pourquoi pas vous?
- Nouveaux commerces

Conseil municipal / p8

- Le mot de la majorité
- Le mot de la minorité
- Conseil Municipal du 19/12/24

Enfance & Jeunesse / p11

- Actualités des écoles
École Sainte-Marie
École Notre-Dame
- Inscriptions scolaires 2025-2026
- Inscriptions restauration scolaire
- Chantier argent de poche

À la Une / p15

- La maison de santé à Plessé

Actu des Comités / p18

- Agriculture, Alimentation, Biodiversité et Environnement
Le coin des fermes
- Santé et bien-être
- Ensemble, mettons un frein à la prolifération des chats errants
- L'arche de Ninie
- Anim'toit
- Cadre de vie et transition territoriale
- Comité Cadre de Vie et Transition Territoriale
- Enfance et Jeunesse
- Administration générale et ressources humaines
- CCAS
- Comité Administration Générale & Gestion des Ressources
- Commerces
- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

L'info des assos / p33

- Tennis club de Carheil
- Libre parcours
- En mémoire d'eux
- Le jardin de Pirouette
- Enquête

Culture / p37

- La médiathèque

Calendrier des animations / p38



La maison de santé à Plessé

A la une | p15

Inscriptions restauration scolaires | p14



Prolifération des chats errants | p22



La prochaine Gazette vous sera distribuée en juillet 2025. La date limite de rendu des articles est fixée au 15 mai 2025.

MAIRIE DE PLESSÉ 1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plese.fr
www.commune-de-plese.com - @communedeplesse

Directrice de la publication: M^{me} la Maire
Maquette et impression: Le Sillon / IMPRIGRAPH
Imprimé sur du papier 100% recyclé, issu de forêts gérées durablement.

Tirage: 2700 exemplaires

IMPRIM'VERT



Chères Plesséennes, chers Plesséens,

Le samedi 18 janvier, nous vous avons accueillis pour la cérémonie des vœux. Voici les quelques mots que nous souhaitions vous adresser pour l'année 2025 :

« Cette année, nous avons souhaité placer notre cérémonie sous le signe de la construction et du lien. Deux mots qui résonnent particulièrement dans la vie de notre commune.

Construire, c'est d'abord façonner l'avenir de notre commune. C'est poursuivre les projets engagés et en initier de nouveaux, qu'il s'agisse d'aménagements urbains comme les itinéraires cyclables, d'infrastructures comme la Maison de Santé ou de services publics comme l'agence postale communale. Ces réalisations concrètes, visibles, sont essentielles. Mais construire, c'est aussi renforcer les fondations de notre vivre-ensemble, à travers des valeurs partagées et des ambitions communes pour faire face à la peur et au repli de soi.

En cette nouvelle année, bâtissons ensemble un avenir durable, où chaque brique posée symbolise notre engagement collectif. Faisons preuve de résilience face aux défis, en puisant notre force dans la solidarité et l'unité. Préservons notre environnement, véritable richesse de Plessé, pour transmettre un cadre de vie sain et harmonieux à nos enfants.

Et ce lien, ce fil qui nous unit, c'est aussi celui qui relie chacun de nous à la collectivité. C'est la solidarité qui s'exprime au quotidien, dans nos services publics, dans nos associations, dans nos écoles, dans nos CUMA, dans nos hameaux. C'est le respect des différences, le dialogue entre générations, l'entraide face aux difficultés. En somme, le lien, c'est ce qui donne son âme à Plessé.

Mais ce lien, il ne peut se tisser pleinement sans l'engagement de toutes et tous. Nous l'avons vu ces dernières années à travers la mise en place des comités consultatifs, du conseil municipal des enfants, du conseil volontaire des ados, de nos nombreux VIPs (Volontaires Investis à Plessé) et les nombreux ateliers citoyens ou cafés rencontre qui ont permis à chacun de contribuer aux décisions qui façonnent notre avenir commun.

En 2025, nous allons poursuivre cette dynamique avec toujours pour objectif de donner à chacun d'entre vous l'opportunité de s'impliquer, de proposer, d'agir car notre commune ne se construit pas seulement par les élus ou les institutions : elle se construit par et pour ses habitants.

Ensemble, nous continuerons à bâtir une commune solidaire, durable et dynamique. Une commune où chaque voix compte, où chacun se sent écouté et reconnu pour l'intérêt de toutes et tous.

Nous remercions nos partenaires institutionnels pour leur aide indispensable tant sur le plan financier que technique.

Nous remercions les agents pour leur implication au quotidien, qui apportent un service public de qualité, réactif, accessible au service de tous les Plesséennes et Plesséens.

Nous remercions tous les élus pour leur implication et le grand respect que nous avons les uns envers les autres dans nos échanges et débats.

L'édito

“



”

Aurélien MÉZIÈRE
Maire de Plessé

Nous remercions tous les VIPs qui s'impliquent depuis 5 ans.

Nous remercions les associations pour leur travail formidable au quotidien.

Nous remercions le monde économique, les artisans et commerçants et agricole qui font de Plessé un territoire vivant.

Nous remercions la paroisse.

Nous remercions nos professionnels de santé et des professionnels des services à la personne qui s'investissent pleinement pour qu'en ruralité nous soyons soignés et accompagnés correctement

Nous remercions la gendarmerie et les pompiers qui s'engagent pleinement pour notre sécurité.

Nous remercions pour votre présence, votre engagement et votre confiance. Que cette nouvelle année soit celle de la construction collective et du renforcement de nos liens.

Je terminerai par un poème d'un auteur anonyme :

*Ensemble, bâtissons demain
Dans notre village aux mille liens tissés,
Chaque sourire éclaire les sentiers.
Main dans la main, solidaires et unis,
Nous forgeons l'avenir, portés par nos envies.
L'engagement de chacun, pierre après pierre,
Édifie des ponts, des routes de lumière.
Au cœur de Plessé, notre commune aimée,
La solidarité est une flamme partagée.
Que cette nouvelle année soit un chemin,
Où ensemble, nous marcherons sereins.
Cultivons l'entraide, semons la bienveillance,*



État civil août 2024 à janvier 2025

Naissances

21 août	ALLAIN Manon
7 septembre	TERRIER Léon
11 septembre	MONEIN Achille
16 septembre	DUVAL Erza
8 octobre	JAHANDIER Édén



Mariages

12 octobre	BLAIN Hervé PAIN Virginie
2 novembre	GILLERAT Jérémy ARROUET Kimberley
7 décembre	TEISSIERE Steven BERGEVIN-SAUNIER Élodie



Décès

14 novembre	PEZZUTTI Jean-Marc
15 novembre	ORAIN Simone, veuve BLANDIN
23 novembre	BOUCAUD Vincent
24 novembre	LEMAITRE Henri
3 décembre	MEIGNEN Annick, veuve CAILLON
25 décembre	MARSAC Francis
28 décembre	GERVOT Jean
28 décembre	LE BOSCO Annick
5 janvier	LAILLER Gilbert
11 janvier	GOURAUD Monique, épouse AUDOUIN
16 janvier	HAMON Marcel
18 janvier	TRESSEL Christiane, veuve GAREAULT



Titularisation :

Après une période en tant que stagiaire de la fonction publique, Rémi Godefroy a été titularisé au poste d'adjoint technique du service de voirie.



Bien vivre à Plessé

Les beaux jours arrivent, nous allons à nouveau être plus dans nos jardins, aller à l'étang de Buhel se promener, voici quelques rappels utiles :

FEU: Peut-on brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Non, comme tout autre déchet d'ailleurs, sous peine d'une amende de 750€. Les déchets verts doivent être compostés ou emmenés en déchetterie. Les autres déchets doivent être triés selon les règles en vigueur ou emmenés en déchetterie. L'article L541-2 du code de l'environnement impose la valorisation des déchets aux particuliers et aux entreprises, en prévention des impacts sur l'environnement. Le code de l'environnement rappelle également l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets à l'article L541-21-1.



BRUIT: Est-ce que je peux tondre le dimanche? Jusqu'à quelle heure puis-je faire des travaux ?

Pas de tonte ni de travaux bruyants le dimanche et les jours fériés et entre 22h et 7h. L'arrêté municipal N°196-2006 rappelle que « toute personne utilisant dans le cadre de ses activités personnelles et domestiques, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la

voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit impérativement interrompre ces activités entre 22h00 et 7h00 et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'urgence caractérisée».



ÉTANG DE BUHEL:

Nous vous rappelons quelques éléments de l'arrêté N°2023-0306 du 5 juin 2023 sur ce que nous pouvons faire et ne pas faire à l'étang de Buhel:

- Les chiens et animaux de compagnie doivent être tenus en laisse, ils ne sont pas autorisés sur la plage et les aires de jeux.
- Les usagers sont tenus de respecter l'environnement et la propreté du site, des poubelles sont disposées près de la plage et nous vous invitons à bien trier les déchets.
- Les aires de jeux sont sous la responsabilité des parents.
- Les barbecues sont interdits sauf sur autorisation écrite de la mairie de Plessé.
- Les feux sont strictement interdits ainsi que l'utilisation de feux d'artifice ou objets similaires.
- La consommation d'alcool est interdite sur la plage et la zone de baignade.
- Le camping est interdit sur tout le site de Buhel.



Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'arrêté sur le site internet:

www.commune-de-plesse.com



ZOOM sur les travaux en cours



MAISON DE SANTÉ

5%

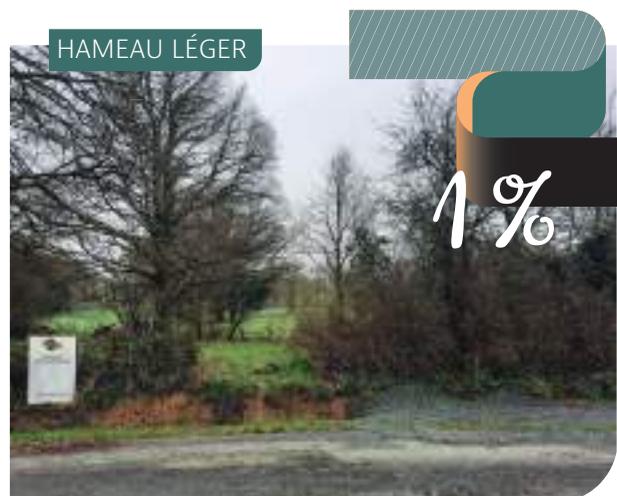
Dalle béton coulée le 13/02/2025.



MAISON PETIT JEAN

95%

Finalisation des travaux des commerces du bas.



HAMEAU LÉGER

1%

Démarrage des travaux.

EHPAD

Le 6/2/2025 nous avons eu le plaisir d'accueillir la majorité des bénévoles qui interviennent à l'EHPAD de Plessé. L'occasion de se retrouver tous ensemble autour d'un verre de l'amitié et de les remercier de leur investissement. Les bénévoles, vivant souvent à proximité, participent à plusieurs niveaux pour le bien-être des résidents. Beaucoup sont investis dans l'accompagnement des balades autour de l'établissement, d'autres participent à des activités comme les lotos, les anniversaires, l'aide au pliage du linge, les animations festives ou les visites de résidents. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre

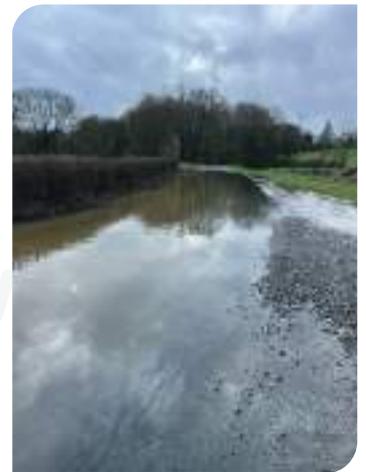
en tant que bénévoles, vous pouvez contacter M^{me} Huchon au 02 40 79 60 03.



Retour sur les inondations

Quelques images de la commune lors de l'épisode d'inondation « vigilance crue rouge » en février 2025.

Ce fut la première fois depuis 2020 que le PCS Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché: c'est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise. Merci aux agents et élus pour leur réactivité et à la Préfecture pour leur aide.



Correspondance de presse : pourquoi pas vous ?

L'activité de correspondant, quèsaco ? En lien direct avec le terrain et les habitants, vous collectez des informations sur les associations, les projets des commerçants locaux ou encore les dernières nouvelles des conseils municipaux. Tous les sujets peuvent être abordés : environnement, culture, économie, sports, initiatives de bénévoles. Vos articles et vos photos sont transmis à la rédaction pour qu'ils soient publiés, après relecture, dans les

pages imprimées et sur le site internet de Ouest-France. La correspondance est ouverte à toute personne, salariée, retraitée, étudiante ou sans emploi, intéressée par la vie de sa commune.

Contact :

Mail : redaction.chateaubriant@ouest-france.fr

Tél. 02 28 04 02 20



Les nouvelles enseignes

Le bonheur est dans les fleurs

La boutique « Le bonheur est dans la fleur » a ouvert le jeudi 5 décembre. Margaux Pilon a décidé de se lancer dans cette nouvelle aventure professionnelle dans un domaine qu'elle connaît parfaitement. Titulaire d'un CAP et BP fleuriste, la Plesséenne a déjà tenu une boutique de fleurs pendant plus de sept ans du côté de Pontchâteau. « Je propose des fleurs coupées, des plantes, des compositions avec des roses éternelles ainsi que des compositions en fleurs séchées. Je confectionne pour les occasions comme anniversaire, mariage, décès, ou simplement pour le plaisir d'offrir. Je propose les livraisons aux alentours de Plessé ».

« Le bonheur est dans la fleur »
3, place du lion d'or 44630 Plessé
Contact : 02 40 87 08 21



Boulangerie Elo et Antho

Ouvert le 3 janvier 2025, nous sommes une boulangerie pâtisserie artisanale où tout est produit sur place.

Nous essayons de valoriser les matières premières en local : la farine vient du moulin Bourseau de Nozay, le lait des fermes du coin...

Nos horaires sont :

- En semaine (fermé le jeudi) : 6h30-14h / 15h30-19h30,
- Le samedi : 7h-14h / 15h30-19h30,
- Le dimanche : 7h-13h.



> Expressions politiques

Le mot de la majorité

Osons Plessé: Une dynamique locale citoyenne pour une société solidaire

Donner du sens à la solidarité et à l'engagement citoyen est plus que nécessaire pour surmonter les défis sociaux, économiques et environnementaux que nous devons appréhender. Le collectif Osons Plessé incarne cette volonté de faire ensemble, de construire des ponts entre les habitants et de promouvoir une société plus juste et respectueuse de tous.

Fondé autour de valeurs fortes telles que l'entraide, le respect et la participation citoyenne, Osons Plessé rassemble des personnes d'horizons divers qui partagent une même conviction «le bien vivre ensemble» l'action collective permet de renforcer le tissu social. En multipliant les initiatives locales, nous souhaitons créer des espaces de dialogue et de coopération, où chaque individu trouve sa place.

Faire ensemble n'est pas toujours simple, mais cela s'apprend au fil des expériences. Cela nécessite de surmonter les désaccords, d'apprendre à écouter et à comprendre des points de vue différents. Mais cette dynamique participative est essentielle pour construire une société où chacun peut s'exprimer librement tout en respectant les autres.

C'est cette ambition qui anime Osons Plessé: faire en sorte que chaque habitant devienne acteur du changement.

Le climat anxiogène de notre époque peut inviter certains au repli sur soi, renforçant la peur de l'autre et la division des forces vives. C'est pourquoi le travail du collectif revêt une importance particulière. En promouvant des valeurs d'ouverture et de solidarité, dans le respect des différences. Osons Plessé rappelle que notre avenir est avant tout un bien commun qui se construit ensemble, dans la diversité et donc la coopération.

Ainsi, Osons Plessé montre qu'il est possible de résister aux divisions et de créer une société plus harmonieuse, qui invite à la transparence, à l'équité, à la défense de nos libertés et à la confiance en autrui... Face aux défis contemporains, il est impératif de multiplier ces espaces d'engagement citoyen et de poursuivre inlassablement le travail nécessaire de faire ensemble pour une société locale plus juste, solidaire et résiliente.



Légende: Arnaud Mellier, Clémence Ménager, Patrice Leroux, Robin Goulaouic, Jacqueline Chalet, Michaëlle Nectoux, Thierry Lohr, Rémi Beslé, Valérie Hugron, Armelle Deguen, Vincent Gaudin, Anthony Cabas, Aurélie Mézière, Alain Annaix, Joseph Lepinay, Olivier Berthelot, Magali Ouary, Pierre Blandin, Véronique Renaudin, Christine Le Bihan.

Absents de la photo: Sandrine Hamon, Julien Mevel et Murielle Moisan

> Expressions politiques

Le mot de la minorité

Budget 2025: une nécessaire prudence financière

Gérer une municipalité est un exercice délicat qui s'affine avec l'expérience et l'héritage des mandats précédents. Dès le début de son mandat, la majorité municipale a lancé de nombreuses études, parfois en doublon avec celles initiées par l'équipe précédente, comme ce fut le cas pour le projet de la Maison de Santé.

Certaines initiatives auraient pourtant mérité un étalement pluriannuel afin de préserver la santé financière de la commune. Cette situation a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs alertes de notre groupe, mais aussi d'un « point de vigilance » de la Direction Générale des Finances Publiques (Conseil Municipal du 23/03/23). Une gestion plus prudente aurait permis d'éviter le recours à l'emprunt dans un contexte de taux défavorables, ainsi que les hausses successives des impôts locaux (+10 % en 2023 et +10 % en 2024).

Aujourd'hui, nous constatons enfin avec satisfaction une prise de conscience de la majorité municipale et une volonté affichée de mieux maîtriser les dépenses. Grâce à l'augmentation des recettes fiscales et à une gestion plus rigoureuse, le résultat budgétaire de 2024 est plus équilibré. La hausse de la Capacité d'Auto-Financement (CAF) est un signal positif pour le budget 2025, laissant espérer une stabilité fiscale pour les années à venir.

Toutefois, cette amélioration budgétaire a nécessité des arbitrages et reports de projets, parmi lesquels :

- Le morcellement du projet de végétalisation des écoles,
- L'abandon du périscolaire à La Roche,
- La rénovation énergétique du patrimoine communal,
- L'entretien des routes et chemins communaux,
- L'abandon du projet d'habitat senior, désormais repris par des fonds privés.

Des interrogations persistent, notamment quant au devenir de la Maison de la Gaudin. Rachetée par l'Établissement Public Foncier (EPF), cette propriété avait un temps été envisagée comme un futur lieu « senior » et « intergénérationnel ». Aujourd'hui, ce projet semble au point mort, laissant un goût d'inachevé à celles et ceux qui y voyaient une belle opportunité.

Nous encourageons la majorité à poursuivre cette gestion plus responsable, tout en restant vigilante quant aux choix budgétaires à venir. L'équilibre financier ne doit pas se faire au détriment des besoins essentiels des habitants.

Au moment de la rédaction de cet article, le vote du budget n'est pas acté, laissant l'espoir de possibles aménagements.

Contact: plesse.solaire@gmail.com



Bertrand Rousseau, Éric Bellanger, Benjamin Greffier
Marie-Odile Poulin, Cécile Chere!, Anne Aubin

Retour sur le conseil municipal du 19 décembre 2024.

Le conseil municipal de Plessé s'est réuni le 19 décembre pour une session marquée notamment par le débat des orientations budgétaires 2025 et des décisions relatives à la future agence postale communale.

Débat d'orientations budgétaires: une situation financière maîtrisée, qui permet de financer les projets de 2025 tout en conservant des marges de manœuvre pour le prochain mandat

Dans un contexte incertain, du fait de la situation des comptes publics et de l'instabilité politique nationale, la commune de Plessé maîtrise ses dépenses de fonctionnement afin de permettre de financer les projets de 2025: fin des travaux de la Maison de santé et du Hameau léger, végétalisation de la cour d'école de La Ronde, construction d'un rury-stade au Coudray, poursuite du plan vélo, création d'un espace action sociale regroupant l'agence postale, l'espace France Services et le CCAS, etc.

«Les projections financières sont établies sur des bases très prudentes» souligne l'adjointe aux finances, Michaëlle Nectoux. Elles font toutefois apparaître des marges de manœuvre suffisantes pour le financement des investissements du mandat suivant. «La commune sera confrontée à de nombreux défis pour le prochain mandat. Elle devra accélérer sa transition écologique, pour s'adapter aux effets du changement climatique». souligne la maire, Aurélie Mézière.

La création d'un pôle Action sociale regroupant l'agence postale, l'Espace France Service et le CCAS se concrétise

Afin d'améliorer le service rendu à la population, la commune a validé le plan d'aménagement pour la transformation du bureau de Poste en une Agence Postale Communale, qui sera mutualisée avec l'Espace France Services et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce projet vise à créer un véritable pôle d'action sociale au cœur du bourg, en regroupant plusieurs services essentiels sous un même toit. Jacqueline Chalet, adjointe à l'action sociale rappelle que «le projet est élaboré avec la Poste, les agents du service action sociale et des usagers, afin de répondre au mieux aux attentes. L'accent est mis sur la qualité de l'accueil et du service rendu, l'accessibilité et la convivialité des lieux».

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce futur service, le conseil municipal a validé la création d'un

second poste d'agent d'accueil pour le futur service, ainsi qu'un poste de chargé de mission emploi, pour l'accompagnement du projet «Territoire zéro chômeur de longue durée» et le développement de la politique emploi de la commune. La commune touchera des subventions de l'État et de la Poste pour le financement d'une partie des coûts du service, ce qui permet de développer le service à coûts salariaux quasi-constants pour la commune.

Projet de maîtrise foncière aux Petits Bernizets

Un autre point phare de cette session a été l'approbation de la maîtrise foncière des parcelles situées aux Petits Bernizets. Cet espace, identifié comme stratégique pour le développement de l'habitat, est notamment pressenti pour des projets à destination des seniors, en raison de sa proximité avec les commerces et services. Le conseil a également validé l'appel à l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique pour accompagner la commune dans cette démarche.

Une subvention de 1000 € en faveur de Mayotte

Le conseil municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 1000€ à la Croix Rouge en faveur de Mayotte, afin de soutenir la population touchée par le cyclone Chido.

Autres délibérations

Parmi les autres décisions importantes, le conseil a approuvé:

- Le versement d'une subvention d'amorçage de 49000€ à l'association «La Boîte», porteuse de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée;
- Un don de 2450€ au CCAS, correspondant à la recette du «vide-mairie» et du concert à l'église;
- Des demandes de subventions auprès de la préfecture pour financer des travaux à l'Espace Santé et une étude pour la mise aux normes des bâtiments communaux;
- Les loyers des locaux commerciaux rénovés dans la Maison Petitjean: 10€ HT du m²;
- Une convention avec l'État pour la prise en charge des AESH sur le temps de pause méridienne des élèves en situation de handicap.

L'ensemble des délibérations sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

L'actualité des écoles

École Sainte-Marie

► Médiathèque

Le vendredi 18 octobre, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont eu la visite de Mélanie, la bibliothécaire de Plessé. Ils ont pu avoir une lecture théâtralisée du livre Le Loup et la Mésange.

Ensuite, ils ont pu découvrir une autre histoire: L'Histoire des trois oiseaux.

À la suite de ces lectures, elle a lu aux élèves un poème de Jacques Prévert: «Pour faire le portrait d'un oiseau». Une première lecture a été faite, puis les élèves ont eu pour consigne de dessiner au fur et à mesure de 2 autres lectures.

Les élèves ont passé un très bon moment!



► Concert Conquereuil

Il était une fois, dans un petit village du Dresny, des élèves de GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2. C'était un vendredi 22 novembre, ils furent emmenés en bus, à la salle du Clos du Don à Conquereuil, pour assister au concert pédagogique «Les 6 têtes». Les musiciens, accompagnés de leurs instruments reprenaient les plus belles chansons de dessins animés. L'orchestre était constitué d'une batterie, d'un tuba, d'un cor d'harmonie, d'un saxophone, d'une trompette et d'un trombone. Les élèves ont donc pu découvrir et entendre ces instruments. Ils ont pu aussi en apprendre plus sur chacun puisque chaque musicien prenait un temps pour le décrire.



► Les petits font l'école aux grands

Généralement, ce sont les grands qui viennent lire des histoires aux plus jeunes... Une fois n'est pas coutume, le vendredi 22 novembre, ce sont les maternelles qui ont accueilli les CE2, CM1 et CM2. À

l'aide d'une maquette 3D de Paris et du livre «le Loup qui explorait Paris», ils ont fait découvrir à leurs aînés les monuments de Paris visités par Loup et Louve, héros du livre d'Orianne Lallemand et Éléonore Thuillier. Les grands ont salué la présentation

des plus jeunes. Quant aux maternelles ils n'étaient pas peu fiers d'avoir fait l'école aux grands!

► Une célébration comme une invitation

Le 16 décembre, petits et grands se sont retrouvés à l'église pour fêter Noël. Au cours de la célébration, les enfants ont été invités à écouter le conte des jouets ainsi que le récit de la nativité. Une célébration comme une invitation à suivre l'exemple de Minnie, la petite fille du conte à faire quelque chose pour les autres. Au cours de cette célébration, ils ont déposé des bougies, réalisées en classe, au pied de la crèche.



► HO, HO, HO, HO HO !

Vendredi 20 décembre, pour leur dernière journée de classe avant les vacances de Noël, les enfants ont joué le jeu. Ils ont revêtu leur plus beau «pull moche» et accessoire pour un côté habillé dans l'esprit de Noël. Un total look pour certains afin d'être fidèles au dress code proposé par les enseignantes.

Après la sieste, sous les coups de 15 heures bien sonnées, un bruit a attiré l'attention. Un curieux personnage vêtu de rouge et de blanc a fait son apparition en lançant des «Ho, Ho, Ho» sous le regard autant dubitatif qu'émerveillé des enfants.

- Oh, Le Père Noël!
- T'as vu, c'est le Père Noël!
- Ben, c'est le faux, le vrai il prépare encore les cadeaux...
- Ben Nan, c'est le vrai !...



... École Sainte-Marie

Avec sa bonhomie habituelle et la gentillesse qu'on lui connaît, le bonhomme à la barbe blanche a fini par mettre tout le monde d'accord. Du moins, les friandises distribuées à chacun ont permis de clore un sujet épineux.

► Qui sera couronné cette année ?

Qui dit couronne, dit roi ou reine, évidemment. Mais qui sera couronné ?

Mercredi 15 janvier, les enfants de l'école S^{te} Marie du Dresny se sont réunis dans la salle de motricité pour célébrer l'Épiphanie. De la toute petite section au CM2, ils ont partagé la galette, offerte par l'OGEC, le temps d'un moment convivial. L'objectif pour beaucoup étant de trouver la fève.

Les rois et reines se sont dévoilés tour à tour et ont accepté de poser, le temps d'une photo rassemblant toutes les têtes couronnées.

Un grand merci à l'OGEC pour les délicieuses galettes.



► Journée ludique à l'école Ste Marie

Le vendredi 7 février, les ludothécaires de Plessé sont intervenues auprès de tous les élèves de l'école pour leur proposer un temps de jeu. Une façon ludique de participer à l'éducation et à l'éveil des enfants et d'apprendre à



respecter les règles de jeux en société. Le matin, elles sont d'abord intervenues auprès des TPS, PS, MS et GS. Repartis en équipe, les enfants ont pu ainsi découvrir plusieurs jeux sous l'œil bienveillant des adultes (papas, mamans, mamies et papis). Petits et grands ont pris un réel plaisir à partager ce moment. L'après-midi ce fût au tour des plus grands du CP au CM2 de jouer en équipe. Les ludothécaires ont d'abord expliqué une première fois les jeux, avant de laisser les enfants y jouer. En revanche, à la fin du jeu, un élève devenu expert restait à sa table pour expliquer les règles à leurs pairs. Une expérience fortement appréciée qui sera à renouveler.

École Notre-Dame

► Concert à Conquereuil

Vendredi 22 novembre les élèves de GS, CP, CE et CM sont allés à Conquereuil pour écouter un concert proposé par le Conservatoire de Redon. Pour commencer, des enfants ont chanté « La Seine ». Puis on a écouté des musiques de Disney.

Les musiciens ont présenté leur instrument: le cor, le tuba, la trompette, le trombone, la batterie et le saxophone.



► Maison de retraite

Jedi 19 décembre, les GS, CP et CE sont allés à l'EHPAD de Fégréac. La maman de Lou nous avait invités pour venir voir la crèche. Nous avons aussi découvert un chien dressé qui aide les personnes âgées: il donne l'alerte en cas de chute, il peut même enlever les chaussettes! Un train électrique circulait autour d'un sapin. À l'étage, on a visité la salle d'activités: bricolage, cuisine, sport et pliage de linge. Puis nous avons partagé le goûter avec les résidents et nous avons chanté tous ensemble.



► Concours Les Petits Champions de la Lecture

Mardi 14 janvier, après avoir été élus par leurs camarades en classe, nos finalistes de CM ont lu à la médiathèque devant un jury composé de 5 membres. Beaucoup de préparation, du stress de lire devant tout le monde un texte de 3 minutes, mais tous les élèves ont réussi leur défi! Nos deux champions d'école sont Méline METERREAU SASSERY en CM2 et Mélan DRIANT en CM1. Méline participera à la finale départementale (date non encore définie).



► Théâtre de Redon

Vendredi 17 janvier les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 sont allés au théâtre de Redon voir un spectacle de la compagnie Stéréopotik, intitulé « Antichambre ». C'est à la fois un film d'animation et un spectacle de stop motion, peinture, théâtre d'objets, dessin animé, le tout en musique. Les élèves ont beaucoup apprécié.



► Concours de scrabble

Notre finaliste à la finale locale, Victorien Sarroul, a participé samedi 1^{er} février à la finale régionale à Angers. Il s'est brillamment qualifié pour la finale nationale à Paris le 29 mars! Un grand bravo à lui!

► Initiation aux gestes des 1^{ers} secours

Lundi 3 février, Lucien et Noé, deux services civiques du SDIS, sont venus initier les élèves de CM1/CM2 à la prévention des risques et aux gestes des 1^{ers} secours. Les élèves ont appris à alerter, prévenir, protéger et intervenir auprès de la victime avec des 1^{ers} gestes adaptés.



► Visite du Père Noël

Vendredi 20 décembre, nous avons reçu la visite du Père Noël!

Il a apporté de la brioche, des chocolats et du jus d'orange pour toute l'école. Il est passé voir les enfants dans toutes les classes, c'était une sacrée surprise!



► Médiathèque PS MS

Vendredi 3 février, les PS-MS sont allés à la médiathèque. C'est Caroline qui nous a accueillis. Elle nous a raconté l'histoire de Louis Braille et nous a fait toucher l'écriture en braille pour mieux comprendre.

Puis elle nous a lu des livres à toucher, à manipuler: « Un petit lapin », « Raiponce », « Petit bleu et Petit jaune », « Quel radis dis donc! ».

Nous avons profité ensuite de l'espace lecture et nous continuons d'apprendre à ranger les livres au bon endroit grâce à la lettre collée sur la couverture.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2025 - 2026



Inscriptions scolaires rentrée 2025-2026

Pour la rentrée prochaine, pensez à prendre contact avec le service Enfance/Jeunesse de la mairie pour signaler votre souhait de scolariser votre enfant dans un établissement public.

Un agent vous informera de toutes les formalités nécessaires pour vous accompagner au mieux.

Les directeur-trice-s des écoles publiques de Plessé ou du Coudray vous recevront sur rendez-vous pour finaliser l'inscription de votre enfant.

Les écoles organiseront leurs portes-ouvertes cette année, les dates vous seront communiquées ultérieurement.

ÉCOLE DE LA RONDE

26 rue de Ronde - 44630 Plessé

Tél. 02 40 79 68 16

Mail: ce.0442033W@ac-nantes.fr

ÉCOLE DU COUDRAY

15 rue de la gare, Le Coudray - 44630 Plessé

Tél. 02 40 79 65 93



Inscriptions en restauration scolaire pour la rentrée 2025-2026

Pour la rentrée prochaine, pensez à prendre contact dès à présent avec le service Enfance/Jeunesse de la mairie pour signaler votre souhait d'inscrire votre enfant à la restauration scolaire.

Un agent vous informera de toutes les formalités nécessaires pour vous accompagner au mieux.

SERVICE ENFANCE/JEUNESSE

Tél. 02 40 79 60 14

Mail: responsable.enfance@mairie-plese.fr

CHANTIERS ARGENT DE POCHE

La commune renouvelle pour la 5^e année consécutive le dispositif Chantier Argent de poche.

Si tu as entre 16 et 18 ans et que tu veux te faire un peu d'argent de poche, nous te proposons de participer à ce dispositif. Il te sera confié de petites missions de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie des Plesséens et Plesséennes. Les missions proposées par les responsables de service se dérouleront sur la période estivale.

Le dossier d'inscription sera disponible **à partir du 12 mai 2025**

à l'accueil de la mairie ou par mail auprès du service RH à :

rh@mairie-plese.fr

Il sera à retourner pour le 8 juin 2025 au plus tard.



Le comité Enfance/Jeunesse

LA MAISON DE SANTÉ À PLESSÉ



Première pierre de la maison de santé

Lundi 9 décembre 2024, avait lieu la pose de la première pierre de la maison de santé.

Pprès de cinquante personnes sont venues assister à ce temps symbolique de démarrage des travaux qui dureront une année.

Le rendez-vous était donné sur le site de ce futur établissement pluridisciplinaire et les prises de paroles des partenaires de ce projet se sont succédé.

Alain Annaix, élu de la mairie de Plessé en charge de la commission Santé et bien-être a ouvert le bal et rappelé les fondamentaux de ce projet: le besoin de nouveaux espaces pour les professionnels de santé mais aussi de mettre du lien entre ces mêmes professionnels. Ce projet a été fait en concertation avec la population et un groupe de travail constitué de VIP (Volontaires Investis à Plessé) a pu suivre tout le processus.

Ce futur bâtiment sera innovant également dans sa conception technique comme le rappelle Héléne Houpert, architecte, puisqu'il intègre le maximum de matériaux de réemploi (notamment les matériaux récupérés sur la maison qui se trouvait à cet emplacement et qui a dû être démolie pour la circonstance).





«Cet outil moderne et fonctionnel, pensé avec les professionnels de santé du territoire, sera adapté aux besoins des habitants, pas uniquement un lieu de soin mais un lieu de vie ou la prévention, l'accompagnement et l'écoute seront au cœur des pratiques. La santé de notre environnement étant liée à la santé de chacun d'entre nous, nous ambitionnons de faire de ce bâtiment un modèle de performance environnementale» déclare **Aurélie Mézière, maire de Plessé**. **«Soigner l'humain ça passe aussi par soigner notre planète !»** conclut-elle.

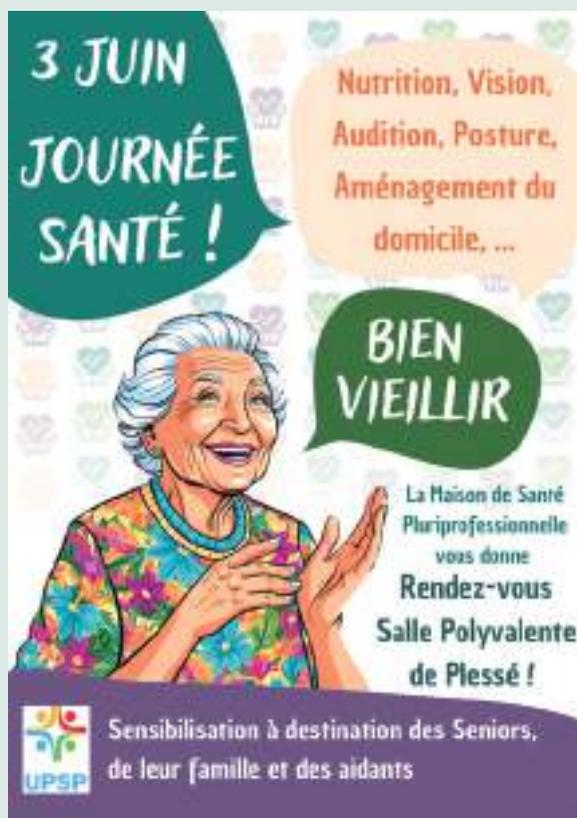
Madame Prévert, vice-présidente à la santé de Redon Agglomération ajoute «Cet équipement concourt à la dynamique de santé de la commune mais plus largement du territoire et fait écho aux politiques menées au sein de la collectivité: mutualisation, coopération, développement et solidarité».

Monsieur Lebeau, qui représentait le Département de Loire-Atlantique, financeur du projet à hauteur de 300 000 €, a rappelé le caractère nécessaire de cette maison de santé en milieu rural avec un tissu médical étoffé.

La prise de parole a été conclue par **Madame Daniel, sénatrice**, qui a souligné le caractère innovant de cette construction « les projets du futur sont aussi dans les milieux ruraux, ce projet s'inscrit dans cette dynamique ».

Ce tour de parole s'est conclu par des échanges entre les professionnels de santé, les VIP, les artisans et les élus présents.

Le rendez-vous est pris pour l'inauguration de cet établissement en 2026!



Journée d'action « Bien Vieillir » à Plessé

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Plessé organise une journée dédiée au thème « Bien Vieillir », **le mardi 3 juin 2025**, à la Salle Polyvalente, en partenariat avec des professionnels locaux (médecins, infirmières, ostéopathe, opticien, audioprothésiste, pharmacien, etc...). Cet événement gratuit a pour objectif d'accompagner les seniors, leur famille et leurs aidants à mieux appréhender le vieillissement, tout en favorisant la prévention et le maintien de l'autonomie, à domicile.

De nombreux ateliers interactifs seront proposés, animés par des professionnels de la santé :

- **Aménagement du domicile :** astuces pour vivre en sécurité chez soi.
- **Santé auditive :** un dépistage auditif gratuit et des conseils pratiques.
- **Santé visuelle :** des informations pour préserver une bonne vue.
- **Ostéopathie :** Prévention des pertes de mobilités et des douleurs liées à l'âge.
- Etc...

Cette journée est l'occasion de découvrir des solutions concrètes pour mieux vivre au quotidien, tout en échangeant avec les professionnels de santé. Nous vous attendons nombreux pour profiter de ces conseils pratiques et d'un moment de convivialité.

Venez nombreux !

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Devant la recrudescence des déserts médicaux en France, les professionnels de santé de la commune de Plessé ont créé une MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle). Médecins traitants, infirmiers libéraux, pharmaciens, ostéopathe, opticien, font partie de ce projet et travaillent ensemble dans un exercice coordonné afin de faciliter la prise en charge de l'ensemble des patients. Des actions de prévention et d'éducation à la santé vont prochainement être mises en place par ces professionnels.

Depuis peu, deux nouvelles infirmières ont rejoint l'équipe. Une infirmière ASALEE, qui travaille sur l'éducation thérapeutique du patient notamment pour la prise en charge du diabète, des pathologies cardiovasculaires, BPCO, tabagisme, troubles cognitifs (consultations prises en charge par le dispositif ASALEE).

La seconde infirmière est IPA, Infirmière de Pratique Avancée. Elle va travailler en collaboration avec les médecins traitants afin d'alléger leur charge de travail. Elle pourra par exemple effectuer des renouvellements d'ordonnances pour des pathologies stabilisées et prescrire des examens complémentaires.

Aussi, un audioprothésiste s'est installé cette année dans le bourg de Plessé et a rejoint cette équipe pluriprofessionnelle. Il propose des consultations, un accompagnement pour l'appareillage de personnes malentendantes mais également des séances de dépistage.

La maison de santé qui va être construite, va regrouper les médecins de la commune, les deux infirmières citées précédemment ainsi que l'ostéopathe faisant partie de la MSP. L'objectif de ce projet est d'attirer des professionnels de santé médicaux et paramédicaux afin de diversifier l'offre de soins.

Agriculture, Alimentation, Biodiversité et Environnement

➤ Demain, si je suis en arrêt, qui va me remplacer sur la ferme ?

Depuis 40 ans, SR L'ARFAP (Service de Remplacement : Association Remplacement Fégréac Avesnac Plessé) embauche des salariés, formés et qui ont pour mission d'effectuer le travail des agricultrices et des agriculteurs pour différents motifs : maladie, accident, décès, congé maternité, paternité, mandat, formation, aide complémentaire et vacances.

Le SR L'ARFAP est géré par des agricultrices et agriculteurs bénévoles et locaux, adhérents au service, ils se réunissent une fois par mois avec leurs salariés. Leur connaissance du territoire est primordiale pour répondre aux demandes des adhérents.

Pour les salariés, le service de remplacement leur permet de monter en compétence grâce à des formations proposées dans le réseau, d'acquérir de l'expérience par sa diversité de production et d'installation, et qui débouche souvent par un CDI et très souvent se termine par une installation.

En 2024, ce sont encore 8200 heures qui ont été effectuées pour les 118 adhérents.

L'assemblée Générale a eu lieu le jeudi 27 février 2025 à 10h30 au Restaurant l'Escapade.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe en tant que membres agriculteurs/agricultrices ou salariés (retraités, étudiants de +16 ans, demandeurs d'emploi, etc.), n'hésitez pas à nous contacter :

Tél. 06 36 18 80 02

Mail: arfap@servicederemplacement.fr



Mélusine salariée en CDI



➤ Échanges amiables de parcelle agricoles

Le comité agricole a organisé en novembre dernier une « journée agricole » à destination des agricultrices et agriculteurs de la commune.

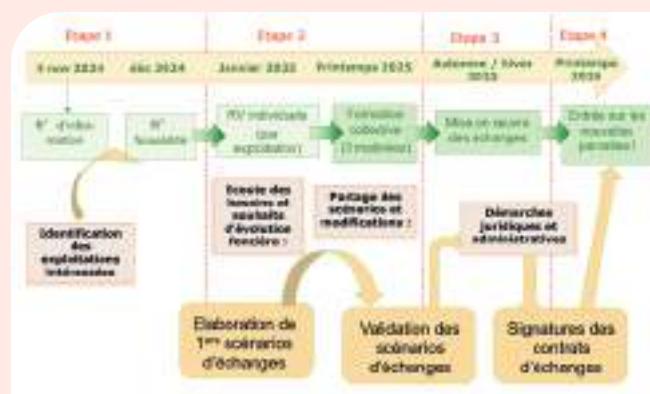
Nous avons en particulier évoqué le projet d'échanges parcellaires.

Vous trouverez ici tout l'intérêt des échanges parcellaires sur un territoire.



Nous travaillerons avec la chambre d'agriculture sur ce projet. Son rôle sera d'animer, de sécuriser le projet et de créer une motivation collective autour du groupe d'agriculteurs partants.

À la suite de la journée agricole une quinzaine de fermes ont émis un intérêt pour poursuivre la réflexion et pourquoi pas s'engager dans la phase de faisabilité.



➤ Les avantages de ce travail

- Une démarche volontaire
- Une procédure simple et rapide
- Un coût modeste
- Une approche par exploitations
- Pas forcément de modification de propriété

► Les avantages pour les fermes

- Les données que nous pouvons chiffrer: diminution du coût de mécanisation et de main-d'œuvre, diminution du coût alimentaire avec des systèmes pâturant...
- Les données plus difficiles à chiffrer: modification d'assolement, pâturage plus important et meilleure rotation culturale, surveillance des troupeaux et cultures, abreuver le bétail, simplification des mouvements d'animaux...
- Et aussi le partage par un travail collectif.

► Des bénéfices pour le territoire

Un projet qui conforte l'action de la politique agricole communale, dans ce souci de la transmissibilité des fermes et de l'animation autour de l'économie agricole.

Et l'aménagement foncier par ces échanges amiables pourra limiter les traversées d'agglomération, réduire la dégradation de la voirie, améliorer la cohabitation entre usagers de la route, améliorer la qualité de l'air et de l'eau...

Le prochain rendez-vous est prévu le 6 mars à 10h en mairie pour poursuivre l'étude de faisabilité de la démarche, notamment avec les exploitants et exploitants ayant fait connaître leur souhait de poursuivre la réflexion.

N'hésitez pas à nous tenir informés si vous souhaitez y participer, il n'est jamais trop tard.



► Lancement du projet D'ÉPICERIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE à Plessé en 2025

Une épicerie de produits de qualité et soutenant les producteur.ice.s

Vous pourrez y faire la majorité de vos courses et y trouver des produits frais (légumes, viandes, produits laitiers), des produits secs (céréales, sucres, légumineuses, farines...) et des produits d'hygiène. Nous proposerons en priorité des produits locaux et bio. Les producteur.ice.s seront rémunéré.e.s au prix qu'ils et elles demandent, pour soutenir une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateur.ice.s et des producteur.ice.s.

Une épicerie accessible à tous et toutes

Pour nous l'accessibilité se situe dans la perspective politique d'une sécurité sociale de l'alimentation. Elle a pour objectif un accès égal à une nourriture en quantité suffisante et en qualité sans distinction de ressource. Pour cela, d'une part, nous travaillons pour avoir une marge minimum en réduisant les coûts de fonctionnement. D'autre part, nous proposerons des prix différenciés comme le font avec succès d'autres structures (Boulangerie « Le pain levé » à Bruxelles. Marchés de producteurs de Dieulefit dans la Drôme et de Lâche tout à Plessé).

D'habitude, on choisit son produit selon son budget. Dans l'épicerie, nous proposons trois prix adaptés aux différences de budget. Les prix différenciés permettent que chacun.e « cotise » à sa manière dans une caisse commune. Les client.e.s qui ont les capacités d'acheter leurs produits au prix haut permettent à d'autres de mettre le prix bas. Une certaine justice sociale se veut ainsi rétablie. Cela n'aura aucun impact sur la rémunération des producteur.ice.s.

Une épicerie associative et participative

Le projet émane d'un travail collectif d'habitant.e.s et producteur.ice.s de Plessé structuré en association depuis septembre 2024. Rejoignez-nous ! Quelles que soient vos disponibilités et vos compétences, vous serez bienvenu.e.s ! N'hésitez pas à nous donner votre contact pour rester informé.e.s de l'avancée du projet et de la réunion publique que nous ferons en avril. Nous pensons ouvrir l'épicerie à la mi-juin 2025.

Mail: epicerie-plesse@kaz.bzh

Si vous avez des projets de bâtiments agrivoltaïques portés par vous-même ou par une société privée, nous vous proposons de venir nous rencontrer au préalable pour faciliter les dépôts de permis de construire. Merci

Le coin des fermes



« La ferme de Cécile »

Earl izenah et Exploitation individuelle

Le clos de la monnière

Sous forme de pépinière pour d'autres éleveurs

Fromagerie artisanale lait de chèvres

Achat du lait chez Héloïse Bouvier

22 000 litres de lait transformés

Produits : yaourts, desserts lactés, fromages

Lieu de vente :

- Campbon
- À la ferme sur commande
- Amap : Héric et la chapelle-sur-Erdre
- Magasin de produits locaux sur Nozay et Héric
- Chez 3 fromagers

CRÉATION
2012

BIO

2
UTH

35
CHÈVRES
Poitevines

4,5 HA
de céréales

24
HA

Gaec « Farm ouest »

Pont forêt

Les associés : Maurice Degoy installé depuis 1994, Josselin Limousin.

1 salarié

Projet :

- Préparer tranquillement le Départ en retraite de Maurice dans 3 ans.
- Sécuriser le système fourrager.

CRÉATION
2016

Production
DE LAIT

Vendu à
AGRIAL

60 HA
de prairie

85
VL

103
HA

Race
PRIM
HOLSTEIN

30 HA
de maïs
10 HA
de céréales



La ferme de « Lussac »

Exploitant : Sébastien Chevillon

40 ans, installé depuis 2019 après 10 ans de salariat agricole et 3 ans comme chauffeur routier.

Production : lait de bovins en conventionnel

Adhésion à deux Cuma pour la main d'œuvre et les travaux des champs adhésion au service de remplacement pour les congés.

70
VACHES
laitières

Races
Normandes
Montbéliardes

69
HA

Laiterie
LACTALIS

Santé et bien-être

Une belle mobilisation locale pour la santé et la prévention du cancer.

Le samedi 5 octobre 2024, Plessé a accueilli la première Marche Rose, dédiée à la prévention du cancer du sein.

Le comité Santé et Bien-être a participé à l'organisation de cette marche, dont l'initiative revient à Aurélia Minon, sophrologue et habitante de Plessé, investie personnellement et professionnellement dans la lutte contre le cancer.

Cette initiative a rassemblé **77 participants** de tous âges pour une boucle de **6 km**, reliant «La Roche» à l'étang de «Buhel». Cet événement concluait une **semaine de sensibilisation** animée par les professionnels de santé de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), avec une volonté forte de promouvoir le **dépistage et les gestes de prévention**.

Sensibilisation interactive et collecte solidaire

Dans une ambiance conviviale, les marcheurs ont également participé à un **atelier de prévention innovant** utilisant un **kit d'autopalpation ludique**. Ce dispositif a permis une réelle prise de conscience des gestes essentiels à effectuer pour détecter d'éventuels symptômes. «**Rien n'est plus parlant que la sensation du toucher, même sur des bustes en silicone**», a confié une participante touchée par l'expérience.

Même si Anita Besnier, responsable développement de la Ligue contre le Cancer 44, rappelle que **40% des cancers du sein déclarés sont sans symptômes physiques visibles** et que la **mammographie reste le premier moyen de dépistage et de prévention**. Cette réussite repose sur l'implication des professionnels de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), des partenaires locaux comme la CPTS, Anne-Lise AUBIN Kiné membre du réseau des Kinés du Sein (RKS) et des bénévoles. Grâce à leur engagement collectif et leur collaboration précieuse, nous avons pu atteindre nos objectifs et offrir un service de qualité

à la communauté. Cette matinée a marqué les esprits sur l'importance des gestes de prévention, et la mobilisation a également permis de **collecter 453€**,

grâce à la distribution de rubans roses. Cette somme a été remise le **4 février**, à l'occasion de la **Journée Mondiale contre le Cancer**, à Anita Besnier. Ces fonds serviront à financer des actions locales sur le terrain en 2025 (recherche, aide aux malades avec des espaces ligue et soins de supports, prévention et mobilisations pour les droits des patients).

Cette marche rose a été une dynamique prometteuse pour l'avenir. Le succès de cette première édition encourage les organisateurs à renouveler l'événement.

Déjà, plusieurs pistes sont envisagées :

- **Ajout d'une course** pour diversifier les formats de participation.
- **Renforcement des collaborations** avec d'autres associations locales.
- **Implication accrue des bénévoles** pour encadrer les activités.

Les organisateurs donnent d'ores et déjà rendez-vous aux habitants pour la **seconde édition de la Marche Rose**, qui se tiendra le **samedi 11 octobre 2025**.

Un appel à la solidarité :

«**Seul on va vite, ensemble on va plus loin**» : cette première Marche Rose a démontré la force du collectif pour promouvoir une meilleure santé. Le comité «Santé et Bien-être» reste ouvert à toutes les **propositions de coopération**, individuelles ou associatives, pour poursuivre cette dynamique positive et **sensibiliser toujours davantage aux gestes de prévention**.



Ensemble, mettons un frein à la prolifération des chats errants

Pour limiter la prolifération de chats errants nous procédons **de février à juin 2025** à des campagnes de stérilisation et d'identification à l'échelle de la commune. Cette campagne est soutenue financièrement par le Ministère chargé de l'Agriculture.

Comment : Tout habitant est invité à signaler puis aider à la capture des chats. C'est ainsi que sur ces trois dernières années, 140 chats ont pu être capturés et pris en charge par : les associations dédiées à la protection animale : l'Arche de Ninie (Plessé), Animtoit (Prinquiau), les vétérinaires et les services communaux.

Ces animaux sans propriétaire identifié seront confiés à des vétérinaires pour être stérilisés et identifiés avant d'être relâchés sur leurs lieux de capture. Les chats les plus jeunes ou les plus sociables seront quant à eux orientés vers l'adoption.

Pourquoi : La présence de chats errants engendre une prolifération incontrôlable, en effet un couple de chats peut engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans. Ces chats, souvent en mauvaise santé, souffrent de blessures, de maladies et d'une espérance de vie réduite.

Une campagne de stérilisation est bénéfique pour la protection animale et de la biodiversité, la tranquillité publique, la prolifération de maladies (la toxoplasmose,...).

Une fois stérilisés et identifiés, ces chats obtiennent le statut de « chats libres », ce qui leur garantit un suivi vétérinaire et contribue à prévenir la propagation de maladies contagieuses telles que le typhus ou le coryza.

POUR CELA NOUS AVONS BESOIN DE VOUS : pour participer au signalement de chats errants dans votre bourg, village, contactez l'accueil de la mairie :

Tél. 02 40 79 60 14 / Mail : contact@mairie-plesse.fr

INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES DE CHAT

Tout chat doit être identifiable au moyen d'une puce électronique, à défaut le propriétaire peut être puni d'une amende de 150 €. Un délai de 7 jours est toléré pour se mettre en règle.

Les garder autant que possible à domicile pendant les périodes de trappage annoncées par arrêté et voie de presse.

Les chats capturés portant une identification seront immédiatement relâchés. Si un propriétaire se manifeste après la capture, il pourra récupérer son animal auprès de la municipalité ou de ses partenaires associatifs moyennant des frais de dossier et de garde.

L'Arche de Ninie : une mission, un engagement, une équipe !

Parce que la protection animale est l'affaire de tous, la commune de Plessé et l'association L'Arche de Ninie unissent leurs forces pour agir ensemble sur le terrain ! Cette année, de nombreux projets verront le jour pour améliorer la condition des animaux et accompagner les humains dans les moments difficiles.

En première ligne, la lutte contre la prolifération féline.

Une campagne de stérilisation va être mise en place afin de limiter la misère animale et d'éviter que de jeunes chatons naissent dans des conditions précaires. Un enjeu de taille, pour lequel la collaboration entre les habitants, la mairie et notre association sera essentielle.

Mais la solidarité ne s'arrête pas là.

Parce que la vie réserve parfois des tempêtes, certaines personnes peuvent traverser une période difficile et se retrouver en difficulté pour nourrir ou soigner

leur animal. Or, nous savons tous qu'un compagnon à quatre pattes est bien plus qu'un simple animal : c'est une présence réconfortante, un soutien moral, un membre de la famille.

Aucun animal ne doit être laissé de côté, ni encore moins abandonné, faute de moyens.

C'est pourquoi, en coopération avec les services de la commune, L'Arche de Ninie sera présente pour accompagner les habitants en situation de fragilité temporaire. Besoin d'une aide alimentaire, d'un conseil vétérinaire ou d'un coup de main pour traverser une période difficile ?

Nous serons là.

Acteurs et habitants, c'est ensemble que nous agissons, et ensemble que nous ferons la différence. Parce qu'ici, à Plessé, on ne laisse personne sur le bord du chemin - qu'il ait deux ou quatre pattes !



Anim'toit

L'association Anim'toit a une convention de fourrière avec la commune pour la gestion des animaux en divagation, chats et chiens de tout âge; mais c'est surtout un refuge pour animaux, avec la possibilité d'adopter ceux qui n'ont plus la chance d'avoir des maîtres aimants.

Ouvert début 2017, Anim'toit est un espace dédié aux animaux abandonnés et recueille chaque année plus de 400 chats et chatons du territoire, ainsi que plus de 60 chiens, afin de les proposer à l'adoption.

L'année 2024, comme les précédentes a été marquée par des abandons de chats et chiens. Faute de stérilisation, nous avons accueilli de nombreux chatons qui ont séjourné dans une famille d'accueil avant de pouvoir rejoindre le refuge. Si vous souhaitez obtenir des renseignements pour devenir famille d'accueil, n'hésitez pas à nous contacter au **07 50 71 71 39** ou par mail: familleaccueil@animtoit.fr

Le refuge Anim'toit, ce sont aussi des bénévoles engagés auprès de la cause animale autour d'un agent animalier, présent du lundi au vendredi pour assurer la gestion du refuge. Unique salariée de la structure, elle a besoin d'aide au quotidien avec la présence de bénévoles, sans lesquels les pensionnaires d'Anim'Toit ne pourraient pas être soignés et nourris notamment le week-end.

Le bénévolat au sein du refuge peut se faire sous différentes formes: nourrissage des chats et chiens, sorties en parc et/ou balade des chiens; entretien des chatteries, chenils et des espaces verts, participation aux travaux d'amélioration du refuge, gestion de la vaisselle et du linge des animaux, socialisation des chats et chatons etc.

Si vous souhaitez des informations, n'hésitez pas à contacter le refuge Anim'toit au **06 42 02 37 90** ou par mail: anim.toit@gmail.com

La participation financière à une adoption permet de prendre en charge une partie des frais vétérinaires liés à l'identification, la vaccination et la stérilisation.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Ainsi, la stérilisation permet:

- Une meilleure relation entre le chat et sa famille; un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et le voisinage (marquage urinaire, miaulements importants par exemple).
- Une diminution de la chasse par le chat: la petite faune sauvage et l'équilibre de l'écosystème sont mieux préservés. Un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire et de fait est confronté à un risque plus élevé d'accident, voire de perte s'il n'est pas identifié.

- Une diminution conséquente du nombre des abandons.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons. Chaque année, nous, refuges, recueillons des milliers de chatons pour tenter de les sauver et les placer à l'adoption. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

En 2024, l'association a mis en place comme chaque année plusieurs animations: un vide placard, une balade moto (qui a réuni plus de 200 participants), les portes ouvertes en octobre et le traditionnel Noël des animaux.

En 2025, nous renouvelons le vide placard le 23 mars et la balade moto le 24 août, les portes ouvertes et le Noël des animaux au 2^e semestre.

Le refuge évolue au fil des années grâce à la contribution des bénévoles impliqués chaque jour pour le bien-être des animaux abandonnés mais également des partenaires, donateurs et anonymes qui participent à l'évolution du refuge. À eux tous, MERCI

Retrouvez nos animaux à l'adoption au refuge les mercredis et samedis après-midi de 14 h à 17 h, ainsi que sur nos pages Facebook et Instagram.



Vie associative, citoyenneté, sport et culture

LES ASSOCIATIONS

Elles sont essentielles à la vie de la commune. Elles proposent des activités et des temps conviviaux pour tous les âges. Vectrices de liens et de solidarité, elles participent **au bien vivre ensemble**.

Rien ne serait possible sans le travail et l'engagement des bénévoles.
Merci à vous tous.



NOTRE SOUTIEN

- Les subventions
- Mise à disposition de matériel technique
- Aide administrative
- Mise à disposition des infrastructures et de locaux pour stockage
- Forum des associations
- Une rencontre annuelle pour faire le point
- Notre présence aux assemblées générales et aux événements sportifs et culturels quand c'est possible.

LA VIE CULTURELLE ET FESTIVE

Se retrouver au détour d'un événement culturel ou d'un temps convivial, on découvre, on apprend, on tisse des liens et on vit de nouvelles émotions.

Sur la commune les événements sont riches et diversifiés, proposés par les associations et le groupe culturel du comité.

Mise à disposition de la salle René Havard à des associations extérieures à la commune (spectacles, conférences, projections...).

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DU COMITÉ

Fin Mars a eu lieu la 4^e édition des Pless'tivités sur le thème de la mer.

En partenariat avec la Guinguette :

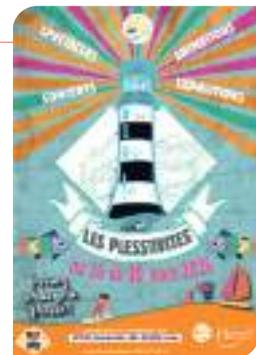
- 21 juin la fête de la musique
- 26-27 juin « Le Piano du Lac » (sur l'étang)

Un dimanche au Canal à St Clair le 3 août

Concert de Noël (participation libre reversée au CCAS).



Christine Heylia



VALORISER NOTRE PATRIMOINE



Les journées du patrimoine sont organisées en partenariat avec l'association Mémoires d'un pays. Cette année nous renouvelons la visite des belles demeures et des châteaux.

Nous remercions les propriétaires de nous ouvrir une nouvelle fois leurs portes (la 1^{re} fois c'était en 2021).

Le projet de la fresque pour embellir le mur extérieur de la salle René Havard. Nous renouvelons l'appel à idées que vous pouvez nous soumettre à :

communication@mairie-plese.fr

La mise en lumière des personnalités de la commune lors de la nuit de la lecture à la médiathèque

LE SPORT

Bouger, que ce soit en loisir ou en compétition, le sport permet de se sentir bien dans son corps et dans sa tête. Plusieurs équipements sportifs sont à retrouver sur la commune pour une pratique en club ou en individuel (rury-stade, complexe sportif...).



LE COMITÉ VOUS CONVIE À PLUSIEURS RDV SPORTIFS

► Venez participer à la 2^e édition des Olympiades
Le 1^{er} juin à l'étang de Buhel.

En partenariat avec les écoles publiques: Cross dans les rues du Coudray le 23 mai et Olympiades le 4 juillet 2025 au complexe sportif Lucien Petit Breton.

► En projet pour 2025:

Le rury Stade au Coudray (Pont Rialland)

Étude du projet de rénovation de la salle polyvalente et salle Multisports.



LA PISTE DE BMX À BUHEL

En octobre 2023, les services techniques ont commencé la réalisation de la nouvelle piste.

Comme le temps nous joue des tours depuis cette période, nous sommes les premiers navrés qu'elle ne soit pas terminée comme prévu dans nos projets.

Nous espérons que les prochains mois seront plus cléments pour la terminer et que vos enfants puissent en profiter.

UN CLIN D'ŒIL SUR LA GESTION DE L'ENSEMBLE DES TERRAINS DE SPORT À FIN 2024

Pour rappel:

Le terrain synthétique a été mis à disposition en septembre 2022.

Des robots pour l'entretien des terrains en herbe ont été mis en place en 2021.

Voici les données chiffrées sur la gestion de l'ensemble des terrains sportifs

Années	Coût d'entretien agent + entreprises extérieures	Nombre d'heures agents de la commune	Gain du nombre d'heures agents non affecté à l'entretien des terrains	Gain total entretien + agent par rapport à 2019
2019	57 610 €	1552 heures		
2024	51 863 €	417 heures		
Gain	5 746 €	1136 heures	29 536 €	35 282 €

Le nombre d'heures gagnées libère les agents pour d'autres tâches qu'il leur était difficile de réaliser précédemment par manque de temps. Pour la commune c'est une belle économie!

Malgré un temps très pluvieux depuis octobre 2023, les activités sportives se déroulent pour le mieux, même si la gestion des plannings est parfois compliquée pour le club de l'ESDP qui est l'utilisateur principal du terrain synthétique. **Il est arrivé à point!** Nous avons beaucoup de clubs qui font des retours positifs sur la qualité de ce terrain **et les résultats sportifs sont là! Bravo!**

Cadre de Vie et Transition Territoriale (Le DOO du SCoT en Chantier)

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est une pièce maîtresse du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il détermine les conditions d'application du Projet d'Aménagement Stratégique présenté dans une gazette précédente. Il définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation du territoire, en fixant quelquefois des objectifs chiffrés.

Le DOO est actuellement en construction, et le travail des comités et des groupes projet Plesséens alimente les nombreux ateliers qui visent à définir les grands principes et les règles qui structureront le développement territorial à l'horizon 2050, et qui seront à leur tour traduites dans le futur règlement d'urbanisme (PLUi, pour Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

► Les Grands Principes du DOO

Notre DOO s'articule autour de plusieurs thématiques clés, dont l'économie, la mobilité, l'habitat, les ressources et le patrimoine écologique. Chacune de ces thématiques fait l'objet de discussions approfondies lors des ateliers, avec pour objectif de définir des orientations précises et des objectifs mesurables.

1. Économie: Filières et Armature

Le DOO vise à promouvoir un développement économique durable, en intégrant les enjeux de l'économie circulaire et en réduisant l'artificialisation des sols. Les zones d'activités économiques (ZAE) doivent être optimisées, avec une priorité donnée à la densification et à la requalification des parcs existants. Les activités générant des nuisances seront localisées en dehors des centralités, tandis que les centralités urbaines seront renforcées pour accueillir des activités compatibles avec l'habitat.

Principes retenus:

- Privilégier l'accueil des activités compatibles avec l'habitat dans les centralités et implanter les activités générant des nuisances/pollutions en dehors des centralités.
- Soigner la qualité d'aménagement des zones: qualité des usages et de travail, performance énergétique et production d'énergie renouvelable, et insertion paysagère en conservant des masques paysagers.
- Prioriser en tenant compte de l'accessibilité routière aux axes de grande circulation, ferroviaire pour demain, ainsi que de la desserte et de l'accessibilité aux réseaux eau, électricité, assainissement, fibre.

Principes à affiner:

- Hiérarchisation des zones d'activités économiques (majeures, intermédiaires).

• Optimisation du foncier et réduction de la consommation foncière: conforter en priorité les espaces d'activités existants, conditionner les besoins futurs dans une logique de sobriété foncière, s'implanter en priorité sur le foncier déjà artificialisé et/ou sur les espaces délaissés des zones d'activités économiques existantes.

• Rationaliser l'implantation du bâti au regard de l'existant, des accès et réfléchir à la mutualisation des stationnements.

2. Mobilité: Vers un Territoire Neutre en Carbone

La mobilité est un enjeu central du DOO, avec un objectif clair de réduction de l'usage individuel de la voiture. Les mobilités alternatives, comme les transports en commun, le covoiturage et les modes actifs (vélo, marche), seront encouragées. Des nœuds de connexion, où plusieurs modes de transport se rencontrent, seront aménagés pour faciliter les déplacements intermodaux.

Principes retenus:

- Assurer une desserte minimale sur tout le territoire.
- Conforter chaque mode de transport par un second mode dans la mesure du possible.
- Aménager des nœuds de connexion structurants avec des équipements adaptés.

Principes à affiner:

- Localisation des nœuds de connexion actuels et futurs.
- Extension du réseau de transport en commun urbain.

3. Habitat et Qualité Urbaine

Le DOO prévoit une diversification de l'offre de logements, avec une priorité donnée aux logements sociaux et abordables. La sobriété foncière est un principe clé, avec un objectif de densification et de renouvellement urbain pour limiter l'étalement urbain. Les centralités, desservies par les transports en commun, seront privilégiées pour l'accueil de nouveaux habitants.

Principes retenus:

- Diversification de l'offre de logements pour permettre une fluidité du parcours résidentiel.
- Priorisation des secteurs à développer en lien avec la trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette).
- Réhabilitation énergétique du parc de logements existants.

Principes à affiner:

- Répartition des objectifs de production de logements par niveau de polarité (Cœur Urbain autour de Redon, Pôles d'Équilibre -dont Plessé- et Bourgs

Ruraux).

- Définition des typologies des espaces bâtis propres au territoire: bourgs principaux, bourgs secondaires, villages et lieux-dits; droits à construire et priorisation de l'urbanisation.
- Principes d'encadrement de la qualité des constructions.

4. Ressources et Patrimoine Écologique

La préservation des ressources naturelles et du patrimoine écologique est au cœur du DOO. Les trames vertes et bleues (continuités écologiques) seront protégées, et des mesures seront prises pour limiter l'imperméabilisation des sols. La gestion de l'eau, notamment la protection des zones humides et des cours d'eau, sera renforcée. Le DOO prévoit également des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique, avec le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Principes retenus:

- Protection des zones humides et des cours d'eau.
- Développement de la nature en ville pour améliorer le confort des usages face aux changements climatiques.
- Préserver les continuités écologiques et les espaces agricoles et naturels, et développer une connaissance

de la trame brune.

- Définir une stratégie et une méthode pour la renaturation.

Principes à affiner:

- Critères de priorisation pour la renaturation des friches.
- Outils disponibles et règles à mettre en place pour protéger efficacement les espaces agricoles et naturels, les fonctionnalités du sol et la ressource en eau.

Les Prochaines Étapes

Le processus de construction du DOO essaye d'impliquer le plus de représentants des communes de Redon Agglomération possible. Nous produisons ensemble plusieurs versions successives qui sont soumises à des relectures et à des ajustements en comité de pilotage et en conférence des maires. Et le comité Cadre de Vie et Transition Territoriale participe activement par ses contributions à affiner les orientations et les objectifs du DOO.

La version finale sera intégrée au SCoT en vue de son approbation prévue en janvier 2026.

Les Objectifs du SCoT



Enfance et Jeunesse

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) et le Conseil Volontaire des Ados (CVA) fusionnent pour devenir le Conseil Municipal des Jeunes. Voici les projets pour l'année 2025.)

Suite au projet de **Transport Sur Réserve** (TSR) travaillé par Redon Agglo et prévu pour septembre 2025, vous pouvez découvrir les 6 points d'arrêt choisis pour Plessé. Ils ont été choisis là où il y a une forte densité de population. Il y aura 1 point d'arrêt dans chaque bourg (Plessé, le Dresny, le Coudray) et 3 autres points qui sont La Piardière, Langle et Saint-Clair.

Pour accompagner les habitants de la commune à découvrir ce transport collectif, le Conseil Municipal Jeunes va travailler sur l'**installation de stationnements vélos** au niveau des arrêts des 3 bourgs. Ça permettra de communiquer sur ce transport supplémentaire qui profitera à tous et qui répondra, en particulier aux jeunes, à leur besoin de mobilité.



L'installation de 2 abris bus déplaçables pour les points d'arrêt du **Transport Scolaire** pour les rendre visibles et reconnaissables.



Pour les points d'arrêts qui n'ont pas d'abris bus, mise en place de poteaux avec le nom du point d'arrêts et le marquage au sol de Zébra jaune qui permettra une signalisation visuelle plus forte.

L'objectif est de faire baisser la vitesse des véhicules arrivant à proximité des points d'arrêt pour les rendre plus sécurisés.



L'embellissement des postes électriques.

L'objectif est de fédérer les jeunes autour d'un projet artistique collectif en présence d'un artiste local et leur laisser une libre expression.

Pour cette année, nous travaillerons sur celui du Coudray, en face de la salle polyvalente.



Le 21 juin, organisation d'une Gratiféria à l'étang de Buhel de 11h00 à 16h00, en collaboration avec La Guinguette et Les jardins de Pirouette.



Organisation de sorties vélos pour découvrir les pistes cyclables de la commune.

Nous continuons de soutenir l'association **Un raid pour DYS** qui nous tient tout particulièrement à cœur pour sa mise en lumière des troubles de

l'apprentissage qui concernent les élèves de nos 4 écoles. En 2025, nous irons à la rencontre des écoles pour tisser le lien et expliquer ce que peut proposer Un raid pour DYS. L'idée est d'apporter un autre regard sur ces handicaps invisibles. Un spectacle sera proposé à l'automne, aux élèves de CM1 et CM2 et sera rejoué en soirée pour les familles et toutes les personnes intéressées.

Questionner la **tarification unique de la cantine**, en évoquant plusieurs hypothèses.

- Lors du dernier conseil municipal, il a été noté que la population de Plessé était modeste par rapport à la moyenne départementale et nationale. Ce travail autour de la tarification nous semble donc important.
- Pour cela, nous allons constituer un groupe de travail en faisant appel aux parents volontaires. N'hésitez pas à nous contacter: valerie.hugron@mairie-plesse.fr

Le travail sur la **végétalisation de la cour de la Ronde** se poursuit et les travaux commenceront cette année. Les agents municipaux participeront activement à ce chantier puisqu'ils réaliseront, en gros, la moitié des travaux.

Pour rappel, les objectifs sont nombreux:

- Créer des **îlots de fraîcheur** sur les cours actuelles où il y en a peu, voir pas du tout et où, en tout cas, ils ne sont pas suffisants contre les chaleurs de certaines fins d'année scolaire.
- **Désimperméabiliser les sols** pour infiltrer l'eau et retrouver **une cohérence du cycle de l'eau**.
- Permettre que ces **espaces soient inclusives** autant pour les filles que pour les garçons mais aussi pour les élèves en situation de handicap.
- Repenser les espaces de jeux en proposant des **activités ressourçantes** qui génèrent **des relations sociales apaisées** et adaptées à chaque âge.

Les travaux se feront sur 2 ans.

Ils débiteront sur la cour maternelle, la venelle qui longe le city stade et l'accueil. Des gradins seront réalisés en face du citystade.



La cours des élémentaires sera, elle, réalisée en 2026.

Aménagement du square du Dresny (ancien terrain de basket et de tennis) avec un espace débitumé et repensé par et pour les jeunes. L'idée est de leur proposer un espace agréable pour se retrouver. Cela



viendra compléter l'installation du rury stade qui est déjà bien investi.

Les chantiers **argent de poche** continuent à offrir aux jeunes de 16 à 18 ans l'opportunité de découvrir les différents métiers au sein de la commune. C'est avec plaisir que ce dispositif est reconduit, pour la 5^e année consécutive. Les inscriptions seront ouvertes du 12 mai au 8 juin.

Vous êtes évidemment toutes et tous invités à nous rejoindre dans le comité et nous ne manquerons pas de relayer les infos via les réseaux de la mairie pour les projets à venir.

Cohésion sociale, emploi et solidarité

► «Faciliter le lien humain et favoriser l'épanouissement»

Le comité C.S.E.S travaille en étroite collaboration avec le centre communal d'action social (C.C.A.S.) et l'Espace France Services (EFS).

Les actions du comité vont soutenir les besoins du CCAS.

► Nos projets:

Créer ou faire évoluer des aides adaptées aux besoins repérés.

Les actions menées en 2024 par le CCAS et le comité CSES ont été axées sur la subsistance alimentaire et l'aide à l'accès aux produits de première nécessité régulière d'hygiène.

Cette année, nous privilégierons l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs pour tous, toujours dans le but de lutter contre l'isolement.

Pour cela, un programme d'animation va être construit.

Finaliser les nouveaux logements: temporaire et d'urgence:

- 1 logement temporaire va être disponible dans le premier semestre dans la maison Petitjean,
- 1 studio d'urgence va compléter l'offre de logements pouvant accueillir des personnes rencontrant des difficultés momentanées d'hébergement,
- Continuer les études sur la création de logements sociaux et intergénérationnels en lien avec les comités Santé, bien être et cadre de vie,

Maintenir le lien social et le service public.

Face aux nouveaux modes de communication, il nous faut nous adapter pour maintenir le plus possible de services publics,

Après l'Espace France Services, lieu de première information et lien avec les partenaires sociaux, la commune va proposer très prochainement une agence postale en lieu et place de l'actuel bureau de poste.

Celui-ci va alors devenir un espace «action sociale» regroupant tous les services.

Les permanences des partenaires sociaux y seront maintenues.

Dans le cadre du partenariat avec la Distri, nous proposons des temps de rencontre et de convivialité afin de créer du lien social.

Faciliter l'accès à l'emploi pour tous.

Le portage de projet Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) va se concrétiser par son habilitation par le ministère du travail et l'ouverture de l'entreprise à but d'emploi (EBE) «La Boîte, ensemble bâtissons l'emploi», prévu le 1^{er} avril.

- 206 personnes étaient potentiellement concernées par ce projet,
- 77 volontaires s'y sont inscrits dont 31 ont déjà retrouvé un emploi et 26 sont orientés vers l' EBE.

Nous verrons la création de la **politique d'emploi communale** qui permettra l'accompagnement de toutes les personnes privées ou à la recherche d'un emploi, ainsi que l'animation du réseau d'employeurs sur la commune.

Lutter contre le non recours

Le repérage et le «Aller vers» lors de la construction du projet TZCLD ont permis de penser à la mise en place de l'expérimentation «Territoire Zéro Non Recours» (TZNR) pour permettre aux Plesséens et Plesséennes l'accès aux droits pour **tous et toutes**.

Pour compléter cette présentation et répondre à vos questions, n'hésitez pas à contacter le CCAS et l'Espace France Service.



CCAS

Un partenariat avec la Distri

Une convention a été signée entre le CCAS de Plessé et l'association «la Distri» installée rue de Malagué. Elle permet de proposer une nouvelle aide facultative auprès des Plesséens et Plesséennes : **le repas solidaire**.

Cette aide attribuée par le CCAS, permet aux personnes de bénéficier d'un repas financé par le CCAS afin de répondre à des besoins alimentaires et de créer du lien avec d'autres habitants. L'aide est accordée de manière anonyme. Une subvention versée par le CCAS à l'association permet de financer les repas et les actions collectives menées en commun.

Ce partenariat a pour objectif de mettre en place des permanences mensuelles du service action sociale dans les locaux de la Distri afin de lutter contre le non-recours et de faire connaître les missions et les

propositions du CCAS auprès du grand public.

Ce partenariat a également pour but de mettre en place des ateliers en commun avec les agents du service et les bénévoles de la Distri, à destination des personnes accompagnées par le CCAS, autour de différents sujets: présentation de la Distri et de ses missions, mieux manger et apprendre à cuisiner des produits simples de saison, conférences et débats autour de sujets de société...

Ces ateliers collectifs «Cuisinons ensemble» auront lieu chaque premier mercredi du mois à partir de 10h30 et les derniers mercredis de chaque mois pour un repas partagé avec un groupe de personnes volontaires.



RETENEZ LES DATES !

- **12 avril**: repas des aînés proposé aux personnes âgées de 75 ans et plus.
- **Du 29 juin au 6 juillet 2025**: Voyage séniors proposé aux personnes de 60 ans et plus ou en situation de handicap sans condition d'âge mais accompagnées. Possibilité de bénéficier de l'ANCV selon ressource.
- **En mai**: collecte départementale solidaire de produits d'hygiène périodique.
- Le CCAS renouvelle aussi **sa collecte de produits d'hygiène de première nécessité**.
Les dates et lieux de collecte sont à préciser.

Administration Générale et Gestion des Ressources

La commune s'est engagée depuis 2020 sur la qualité de vie au travail des agents de la ville de Plessé, cela se poursuit au travers de trois axes en 2025: La mise à jour du document unique de prévention des risques professionnels, la finalisation du règlement des services et l'adaptation des moyens humains.

Suite à l'audit du Centre de gestion, il était nécessaire de mettre à jour le Document unique, pour ce faire une agente est identifiée comme référente prévention, elle aura du temps dédié à cette mission et sera appuyée par le centre de gestion.

De plus, le bon fonctionnement des services nécessite la formalisation, la connaissance de l'organisation et du cadre la régissant, c'est pourquoi toutes les notes internes et les usages seront répertoriés dans un document unique accessible à tous: le règlement des services.

Par ailleurs, afin de proposer aux habitants un service de qualité, il est nécessaire d'ajuster le nombre d'agents contribuant à l'effectuer dans de bonnes conditions, le Centre Communal d'Action Social sera donc pourvu d'effectif supplémentaire.

L'appui des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial est un atout bénéfique pour la commune. Leur implication permet d'évoluer progressivement et le dialogue constructif au sein des instances est appréciable.

Toutes ces actions se feront dans le cadre d'un budget suivi rigoureusement afin d'utiliser au mieux les deniers publics.

Commerces

La compétence économique est une compétence de Redon Agglomération. Pourtant dès le début du mandat, l'équipe communale a fait le choix d'investir ce domaine.

Une stratégie économique et commerciale a été définie à l'aide des éléments identifiés par les acteurs économiques et touristiques de la commune. Depuis, le groupe éco du comité Économie, Tourisme et Attractivité s'emploie à mettre en place cette stratégie. Le marché du dimanche est apprécié et à pris de l'ampleur, l'implantation de commerces à la Ville Dinais a été écartée pour maintenir la vitalité des bourgs, nous avons mis en place un réseau pour renseigner sur les locaux commerciaux disponibles afin d'accueillir de nouveaux porteurs de projet, un périmètre de sauvegarde commerciale a été voté, une charte avec la Chambre des métiers a été signée pour favoriser le commerce et l'artisanat local, le dispositif France Ruralité Revitalisation facilite la création d'entreprise

sur la commune, etc.

Le nombre de mètres carrés commerciaux s'est accru sur la commune depuis 2020. La commune y participe en mettant sur le marché deux nouveaux commerces au rez-de-chaussée de la maison Petitjean. L'un sera occupé par une nouvelle kinésithérapeute, l'autre par un magasin associatif.

Des commerces ont fermé les derniers mois. Si les surfaces commerciales retrouvent preneur, c'est à chaque fois un regret cependant. C'est pourquoi nous encourageons les habitants de Plessé à fréquenter les commerces des trois bourgs. Bientôt une campagne «Je vis à Plessé, j'achète à Plessé» symbolisera cette volonté.

La commune reste attachée à conserver des commerces dans les bourgs du Coudray et du Dresny, elle suit ainsi avec attention la vente du commerce de l'Épicerie du Dresny.

Investissons ensemble l'économie locale!

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

En cette fin d'année 2024, un petit bilan s'impose dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Plessé.

Le projet sur la Commune de Plessé c'est :

- 570 personnes invitées à participer à un temps d'information avec l'équipe projet,
- 206 personnes potentiellement concernées par la privation d'emploi de longue durée,
- 113 personnes intéressées ayant participé au moins à un temps d'informations sur le projet,
- 77 personnes volontaires investies dans le projet,
- 31 personnes qui ont retrouvé un emploi,
- 26 personnes orientées pour intégrer la future EBE La Boîte - Ensemble Bâtissons l'Emploi
- 26 personnes orientées vers les structures ou entreprises du territoire,
- 17 personnes sorties du projet (départ à la retraite, déménagement, sorties pour des raisons de santé, souhaits de pause dans le projet, perte de contact...).



L'occasion aussi en cette fin d'année de partager un moment convivial pour remercier l'ensemble des volontaires investis depuis plusieurs mois dans ce projet autour de la projection du film «AU BOULOT!» de François Ruffin et Gilles Perret qui met avant une entreprise à but d'emploi «La boîte d'à côté» de Bleré (Comité Local pour l'Emploi - TZCLD Bléré Val de Cher).



Nous avons la joie de vous présenter Kévin RAYNIER qui arrive en tant que chargé de mission préfiguration de la future entreprise à But d'Emploi «La Boîte - Ensemble Bâtissons l'Emploi», en soutien de notre collègue Marion GASTINEAU et qui deviendra directeur adjoint de l'entreprise à but d'emploi.

Tennis Club de Carheil

► Une benne pour collecter le papier

Dans le cadre de recherche de fonds pour notre association, le Carheil Tennis Club, nous mettons cette année en place un événement autant utile qu'écologique autour du recyclage du papier. Ainsi une benne à papiers sera installée à Plessé, le week-end du 26 et 27 avril, afin que chaque habitant puisse venir se débarrasser de ses magazines, papiers et journaux.

Attention: enveloppes et cartons ne seront pas acceptés.

Cette benne sera installée le temps du week-end près du cimetière, en face du garage Top Garage - Bouron. Nous vous invitons donc, tous, à profiter de cet événement pour vous débarrasser de vos papiers encombrants.

► Arrivée d'un nouvel entraîneur

Le Carheil Tennis Club est heureux d'annoncer l'arrivée de Raphaël EYRAUD, 59 ans, comme nouvel entraîneur de tennis. Diplômé d'État et fort d'une expérience impressionnante en tant que joueur et entraîneur de tennis, Raphaël est prêt à améliorer l'expérience d'entraînement des joueurs de tous âges et de tous niveaux.

Originaire de Toulon, Raphaël a passé plusieurs années à développer son expertise d'entraîneur dans divers clubs. Son approche met l'accent sur l'enseignement personnalisé, en se concentrant sur la technique et la stratégie.

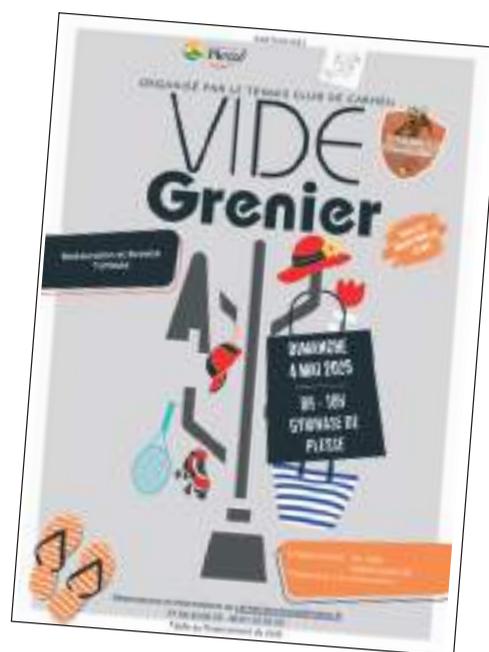
Raphaël, qui a élu domicile à Plessé, supervise les entraînements les mardis et vendredis. Sa passion pour le tennis et son engagement envers le développement des joueurs devraient apporter une énergie nouvelle à l'association.

« Nous sommes ravis d'accueillir Raphaël dans notre équipe », a déclaré Céline Dhervillez (co-présidente). « Son expérience et son enthousiasme seront inestimables pour aider nos joueurs à atteindre leur plein potentiel » a affirmé

Fanette Van Grevenynghe (co-présidente).

Pour plus d'informations ou pour tout renseignement :

- carheil.tennisclub@yahoo.fr
- www.facebook.com/carheiltc



Libre parcours

La troupe Libre Parcours présente trois spectacles pour la saison :

1/ Une adaptation de La Tempête de Shakespeare, revisitée par de jeunes acteurs. Cette pièce met en scène Prospero, un magicien exilé sur une île avec sa fille Miranda, qui prépare sa vengeance contre ceux qui l'ont trahi.

2/ Un spectacle sur le harcèlement scolaire, inspiré de HS de Yann Verburgh. Il s'agit d'une pièce choc sur une élève victime de harcèlement et des

réseaux sociaux, mettant en lumière les failles du système éducatif.

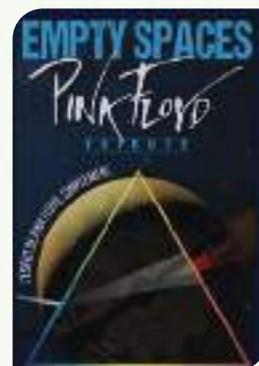
3/ Une adaptation de Dom Juan de Molière, revisitée par Éric-Emmanuel Schmitt sous le titre La Nuit de Valognes. Dom Juan, confronté aux femmes qu'il a trompées, doit choisir entre épouser Angélique ou renoncer à son mode de vie séducteur.

Les représentations auront lieu les 7 et 8 juin à la salle René Havard, sous la mise en scène de Claude Kagan.

En mémoire d'eux

Après de longues réflexions, compte tenu de la faible fréquentation et de la perte financière de l'édition 2024, les associations Sylzelle et En Mémoire d'Eux ont décidé, à contrecœur, de ne pas reconduire le Festival « Refais-Les Rire » en 2025. Néanmoins, elles ont fait le choix de rester unies et partenaires afin de vous proposer d'autres événements. Deux dates sont d'ores et déjà arrêtées :

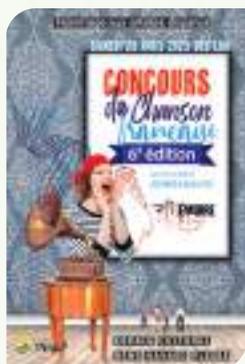
- **Le vendredi 16 mai 2025 à 20 h 30**
Tribute of Pink Floyd Espace culturel René Havard
- **Le vendredi 19 septembre à 20 h 00**
Soirée Humour avec, en première partie, Karo Potter, gagnante de notre tremplin des humoristes en 2024 et en deuxième partie M. Albert MESLAY - Espace culturel René Havard.



Vous pourrez retrouver toutes les informations sur les sites :

<https://sylzelle.wixsite.com/events> ou <https://enmemoiredeux.com>

À noter les autres événements organisés par En Mémoire d'Eux d'ici le mois juin :



- **Samedi 26 avril à partir de 16 h**
6^e édition du concours de la chanson française en hommage aux artistes disparus présidé cette année par Christine Hélya.

- **Dimanche 27 avril à 15 h 00**
spectacle « La Différence » avec en première partie le groupe paroles de livres (lectures théâtralisées) et en deuxième partie, Christine Hélya.



Contacts : contact@enmemoiredeux.com - 06 70 60 33 71

Le jardin de Pirouette

- **Soirée jeux « Enquête & Énigme »**
vendredi 4 avril, 19h à la Ludotek.
- **Les enfants des écoles de la commune jouent avec la Ludotek !**

Petits et grands découvrent de nouveaux jeux et profitent d'un bon moment de partage. Tout au long de l'année scolaire, des classes participeront à ce projet en lien avec la médiathèque.



La Ludotek organise chaque vendredi soir, la veille des vacances scolaires, une soirée jeux. Le 4 avril 2025, cette soirée aura pour thème « Enquêtes, Énigmes... »

- **À vos agendas !!!**

L'association du jardin de Pirouette fête ses quinze ans ! Nous vous invitons pour une grande fête, au jardin, le 6 juillet 2025 avec beaucoup de belles surprises !!!

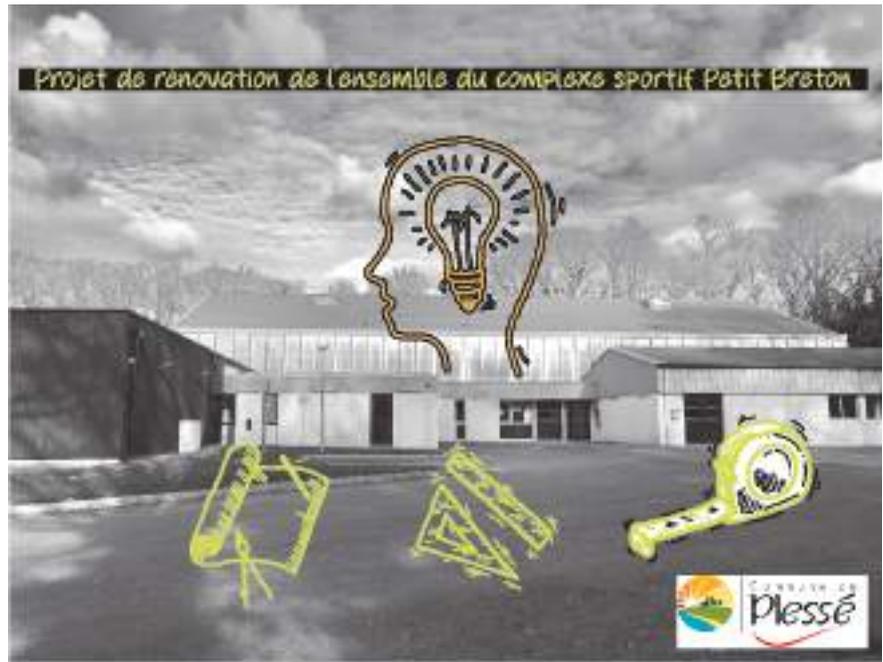




Remplissez l'enquête en ligne



ou sur www.commune-de-pleesse.com



Etat des lieux des besoins dans le cadre d'un projet de rénovation de l'ensemble du complexe sportif Petit Breton (salle polyvalente, salle multisports, dojo et tennis)

La commune de Plessé possède de nombreux équipements publics qui sont pour certains anciens et/ou très consommateurs d'énergie. Le complexe sportif a été identifié comme un des sites prioritaires à rénover tant pour des raisons de consommation énergétique que pour des raisons de fonctionnalité des locaux qui demandent à être réadaptés aux besoins et usages de la population.

Afin de réaliser un état des lieux sur l'utilisation de ces infrastructures par les habitants et les associations, et ainsi alimenter la réflexion sur ce projet de réhabilitation, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire ciblé sur les deux espaces sur la salle polyvalente et le gymnase, soit les deux espaces de multi activités.

1. Je remplis ce sondage en tant que ?

Une seule réponse possible. Si vous souhaitez répondre en tant que responsable associatif et en tant que particulier par exemple, merci de remplir 2 fois le questionnaire.

- Particulier
 - Responsable d'une association - Nom de l'association :
- Activité de l'association (entourez le domaine correspondant):
- Sportive Culturelle Solidarité Animation Autre
- Entreprise

LA SALLE POLYVALENTE

2. Pour quel(s) usage(s), utilisez-vous la salle polyvalente ? Plusieurs réponses possibles

- Réunion
- Conférence
- Concert
- Evènement culturel
- Activité sportive
- Activité de loisirs
- Activités associatives diverses (loto, vide-greniers...)
- Evènements familiaux (anniversaire, mariage...)
- Autre - indiquez le motif :

3. Combien de fois par an utilisez-vous la salle polyvalente ?

- Jamais
- Rarement, quelques fois par an
- Assez régulièrement (au moins une fois par mois)
- Régulièrement (une fois par semaine environ)





4. Comment appréciez-vous la salle polyvalente sur les aspects suivants ?

Mettre une croix dans la case correspondante, 1 étant le moins satisfaisant et 4 le plus satisfaisant.

	1	2	3	4	Pourquoi ?
Les tarifs de locations vous semblent-ils correspondre au service rendu dans cette salle ?					
Les vestiaires et sanitaires vous semblent-ils adaptés ?					
Les équipements de la cuisine correspondent-ils à vos besoins ?					
La superficie est-elle adaptée à votre utilisation ?					
La localisation vous semble-t-elle adaptée ?					
Le parking vous semble-t-il suffisant ?					

5. Si vous deviez décrire les aménagements intérieurs de la salle polyvalente en 3 mots, quels seraient-ils ?

- 1.
- 2.
- 3.

seraient-ils ?

- 1.
- 2.
- 3.

6. Si vous deviez décrire les aménagements extérieurs de la salle polyvalente en 3 mots, quels

LE GYMNASE

8. Pour quel(s) usage(s), utilisez-vous le gymnase ? Plusieurs réponses possibles

- Concert
- Evènement culturel
- Activité sportive
- Activité de loisirs
- Activités associatives diverses (loto, vide-greniers...)
- Autre – indiquez le motif :

7. Quels sont les points/aspects importants dont doit disposer une salle polyvalente ?

Texte libre

9. Combien de fois par an utilisez-vous le gymnase ?

- Jamais
- Rarement, quelques fois par an
- Assez régulièrement (au moins une fois par mois)
- Régulièrement (une fois par semaine environ)

10. Comment appréciez-vous le gymnase sur les aspects suivants ?

Mettre une croix dans la case correspondante, 1 étant le moins satisfaisant et 4 le plus satisfaisant.

	1	2	3	4	Pourquoi ?
Les équipements sportifs vous semblent-ils satisfaisants ?					
Les équipements pour les spectateurs vous semblent-ils satisfaisants ?					
Les vestiaires et sanitaires vous semblent-ils adaptés ?					
La superficie est-elle adaptée à votre utilisation ?					
Le parking vous semble-t-il suffisant ?					

11. Quel(s) sport(s) ou loisir(s) souhaiteriez-vous pouvoir pratiquer dans le gymnase ?

12. Quels sont les points/aspects importants dont doit disposer un gymnase ?

13. Commentaire libre :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de Plessé, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour recueillir des renseignements dans le cadre d'une étude de besoins pour un projet de rénovation de l'ensemble du complexe sportif Petit Breton (salle polyvalente, salle multisports, dojo et tennis). La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratifs et aux élus de la commune de Plessé.

Les données sont conservées le temps nécessaire au traitement de la demande.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Plessé, 1 rue Jules Verne. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

La médiathèque

► La médiathèque c'est pour qui et pour y faire quoi?

La médiathèque est un lieu d'échanges et de partages. L'accès est libre et gratuit pour tous, habitants de Plessé ou non. Elle fait partie du réseau des médiathèques de Redon Agglomération. Votre carte de lecteur vous permet d'emprunter des documents dans chacune des médiathèques du réseau en quantité illimitée! Très prochainement une navette sera mise en place et les documents pourront circuler à leur tour.

Pour emprunter des documents, l'adhésion est gratuite pour les enfants.

Elle l'est aussi pour les adultes la première année puis passe à 14€ par an.

<https://mediatheques.redon-agglomeration.bzh/>

Ici on trouve:

- Près de 12 000 documents: livres, DVD, revues, livres accessibles à tous (braille, grands caractères, audio, facile à lire...),
- Des animations et expositions régulières pour tous les âges et pour tous les goûts,
- 3 ordinateurs en accès libre.

► Mais que s'y passe-t-il lorsque celle-ci est fermée au public?

1/ Nous accueillons de nombreux publics avec qui nous avons mis en place des partenariats.

À savoir: les 4 écoles de la commune, le Centre de loisirs (SPL la Roche), le Relais Petite Enfance, le Multi accueil, l'EHPAD, Les Foyers de Vie du Rouët (à Guenrouët) et des Comet's. Chaque classe ou groupe est accueilli environ une fois par trimestre.



Nouveaux partenaires:

- La Ludotek! Elle loge dans le hall de la salle René Havard et propose de très nombreux jeux au public. La médiathèque a pris sa cotisation. Elle met les jeux empruntés à disposition pour jouer sur place,
- Le Conservatoire de Redon: 6 lectures musicales sont proposées par Camille répartis sur 3 samedis à l'année,

- La Distri, librairie associative de Plessé, pour l'achat d'une partie de nos livres. Nous travaillons aussi avec Libellune, librairie de Redon.

Nous poursuivons aussi le partenariat avec l'association Mémoires d'un Pays pour l'organisation d'événements.



Dernièrement la Nuit de la lecture a remporté un vif succès.

2/ Nous nous chargeons du circuit des documents. Mais qu'est-ce? Veille, achat, catalogage (informatisation des documents), équipement (couverture, renfort), puis mise en rayon... Des commandes sont effectuées tous les mois.

3/ Nous élaborons une programmation culturelle (animations, ateliers, spectacles, concerts, expositions...) et la diffusons (sur le portail du réseau des médiathèques, via le FB de la commune...).

► La médiathèque c'est avec vous!

Lieu participatif, les plesséens et plesséennes sont invités à investir ses murs et à en devenir les principaux acteurs.

- Aussi, nous vous avons demandé quels seraient les savoir-faire que vous aimeriez partager mais aussi ceux que vous aimeriez découvrir. De ce sondage sont nés plusieurs propositions d'ateliers: le crochet (photo 4), les échecs, le dessin... D'autres verront le jour au fil du temps. L'idée est simple: chacun vient partager ou découvrir une activité en toute convivialité.

- Autre sondage réalisé auprès de vous: quelles seraient les revues que vous aimeriez trouver à la médiathèque?

À partir de vos souhaits (et de nos statistiques), nous avons tenté d'élaborer une nouvelle sélection pour les petits et pour les grands ! On espère qu'elle vous plaira. Venez la découvrir!

- Des propositions d'ateliers, d'expositions, des envies particulières, venez-nous voir!

- La médiathèque n'existerait pas sans les bénévoles! Nous les remercions très chaleureusement pour le travail qu'ils effectuent quotidiennement à nos côtés (équipement des documents, accueil du public, rangement...). Dernièrement des bénévoles mineurs ont même rejoint notre équipe.



Calendrier des animations



Avril-juillet 2025

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
AVRIL			
2 avril	Don du sang	Don du sang	Salle Polyvalente 16 h 30-19 h 30
5 avril	Concert de Patshiva	AFDI	Salle René Havard 20 h 30
6 avril	Vide Grenier	APE Notre-Dame	Salle Omnisport Salle Polyvalente 8 h-18 h
11 avril	Concert Trio Virginie	Café Associatif Plesséen	CAP du coudray 20 h 30
12 avril	Théâtre	Bucéphale Événements	Salle René Havard 20 h 30
12 avril	Repas des aînés	Mairie	Salle Polyvalente 12 h
14 au 20 avril	Parc de structures gonflables	Mairie et Happy games	Complexe sportif Petit Breton Journée
25 avril	Troc plantes et graines	Café Associatif Plesséen	CAP du Dresny 19 h-22 h
26 avril	Concours de la chanson française	En mémoire d'eux	Salle René Havard Journée
27 avril	Spectacle «La différence»	En mémoire d'eux	Salle René Havard 15 h
27 avril	Rencontre amateur accordéon diatonique	Groupement Culturel Breton	La Roseraie 14 h-18 h
MAI			
1^{er} mai	27^e foulées Plesséennes	Courir à Plessé	Salle Omnisport Polyvalente Journée
4 mai	Vide Grenier	Carheil Tennis Club	Salle Omnisport Polyvalente Journée
8 mai	Concert Dos Argenté	Guinguette	Buhel 20 h 30
16 mai	Tribute to Pink Floyd	En mémoire d'Eux et Sylzelle	Salle René Havard 20 h
16 mai	Concert de la Mancha	Cap du Dresny	17 h
23 mai	Cross des écoles	Écoles	Le Coudray Matinée
24 mai	Randonnée	Handi'Signe	Carheil Matinée
24 mai	Fête d'ouverture de la saison	Guinguette	Buhel 19 h
31 mai	Tournoi féminin	ESDP	Complexe sportif Petit Breton journée



DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
JUIN			
1^{er} juin	Olympiades	Mairie	Buhel Journée
1^{er} juin	Apéro chanté	Guinguette	Buhel 12h/14h
7 juin	Gala de danse	Motu Hoa	Salle Omnisport Salle Polyvalente Journée
7 juin	Représentation théâtre	Libre Parcours	Salle René Havard 20h
7 & 8 juin	Tournoi de foot jeunes	ESDP	Complexe sportif Petit Breton Journée
8 & 9 juin	Salon tatouage polynésien	Motu Hoa	Salle Polyvalente 8h-20h
14 & 15 juin	Gala de danse	Danse et compagnie	Salle René Havard Journée
21 juin	Fête de la Musique	Guinguette + Mairie	Buhel 19h
21 juin	Gratifieria	CMJ	Buhel 11h/17h
26 & 27 juin	Les pianos du lac	Guinguette + Mairie	Buhel
21 juin	Fête de l'école		Coudray
28 juin	Kermesse	Ecole Sainte-Marie	Dresny
28 juin	Fête de l'école	La Roseraie	Plessé
29 juin	Kermesse	Ecole Notre-Dame	Plessé
JUILLET			
5 juillet	Forum des associations	Mairie	La Roseraie 10-16h

Agenda médiathèque

- **Exposition avril-mai:** «Des plantes qui nous veulent du bien» *par Annette Breger*
- **Exposition juin-juillet-août:** «Passeurs de mémoires» *par Julien Dhervillez*
- **Lectures musicales** avec Camille du Conservatoire pour les 0-6 ans les samedi 29 mars à 10h ou 11h et samedi 17 mai à 10h ou 11h. Gratuit sur inscription.
- **Ateliers d'écriture** avec Louise Sébillet les samedis 5 avril, 24 mai et 21 juin de 10h à 12h - 15€ par atelier.
- **Atelier participatif «Crochet»:** mercredis 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet dès 15h - Libre et gratuit.
- **Atelier participatif «Echecs»** pour petits et grands: mercredis 16 avril, 21 mai, 18 juin, 16 juillet dès 15h Libre et gratuit. À savoir que 2 plateaux de jeux d'échecs sont à votre disposition en permanence.
- **Atelier participatif «Dessin»:** pour ados et adultes: samedis 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet dès 10h - Libre et gratuit.
- **«Une rencontre»** mardi 29 avril à 20h. Récital chanson et poésie.
C'est l'histoire d'un chemin, de la rencontre de l'autre à la rencontre de soi. Des fils que l'on tisse, de la vie qui passe, d'instantanés saisis au vol, de questions, de beauté. Textes, chansons, guitare: *Marlène Thibaudault*
Guitare, voix: *Daniel Rebière*
www.marlenethibaudault.com
- **«Lectures à Buhel»:** dans le cadre de la labellisation Pavillon bleu de l'étang de Buhel; les bénévoles de la médiathèque viendront vous proposer des lectures sur la plage les 09/07, 17/07/ 21/07, 18/08, 20/08 et 21/08 de 16h à 17h.

VOS ÉLUS



À VOTRE ÉCOUTE !

ÉCHANGEZ AUTOUR D'UN CAFÉ AVEC VOS ÉLUS

À LA MÉDIATHÈQUE DE 10H À 12H

LES SAMEDIS :

22 MARS

26 AVRIL

24 MAI

28 JUIN



**SANS
RENDEZ-VOUS**

Plus d'infos
www.commune-de-plesse.com
ou 02 40 79 60 14



Commune de
Plessé